



RAPPORT 2014

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Commission Paritaire Nationale
professionnelle de l'Emploi et
de la formation professionnelle
dans les transports routiers et les
activités auxiliaires du transport
(CPNE)





RAPPORT 2014

Sommaire

Edito	5
Bilan 2014 des activités de la CPNE	6
Bilan 2014 des activités de l'OPTL	8
Champ d'application et d'observation	9
Etablissements	16
Effectifs	19
Démographie	30
Mouvements de main d'œuvre	34
Intérim	40
Marché du travail	41
Formation	51
Insertion professionnelle	66
Contexte économique général	70
Prospective	71



Edito

L'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications professionnelles du Transport et de la Logistique (OPTL) est une émanation de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la formation dans les métiers du Transport et de la Logistique (CPNE).

La réforme de la formation en 2014 impose un tel outil à toutes les branches. Cela prouve la perspicacité qu'ont eue les partenaires sociaux de la branche Transport et Logistique d'avoir mis en place cet outil depuis plusieurs années. Nous éditons en 2014 les chiffres au 31/12/2013 et respectons l'objectif que nous nous étions fixé. La réforme impose également une vision régionale et là aussi les partenaires sociaux l'ont fait il y a 5 ans maintenant.

Cette maturité permet de défendre les intérêts de la formation de notre branche auprès des institutionnels nationaux et régionaux, cela n'est pas toujours simple, mais du fait du respect du paritarisme cela doit s'imposer naturellement. Elle permet également d'orienter les priorités de financement de formation par l'organisme collecteur, bientôt unique, qu'est l'OPCA. Là aussi les racines régionales seront importantes. C'est dans l'écoute du besoin du terrain que les OPTL – Transport et Logistique prouvent leur importance. C'est là également qu'ils devront prouver leur utilité.

Sur le fond, vous verrez dans ce rapport des chiffres qui montrent le besoin d'évolution des formations et des orientations des salariés et des entreprises ; le Transport Routier de Marchandises (TRM) résiste malgré une baisse de l'activité, il est soutenu par les métiers des prestataires logistiques et du Transport de fonds et valeurs. Le Transport Routier de Voyageurs (TRV) et le Transport Sanitaire continuent de créer des postes. Toute la branche continue de recruter, et cela est à souligner par ces temps moroses. Ce dynamisme se retrouve dans les projets innovants régionaux qui mettent en avant les idées et les choix des partenaires.

Ce travail est fait sur le terrain par les Conseillères et les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation, nous les remercions en tant que Présidence Paritaire, ainsi que tous les services de la DRIE de l'AFT et de l'OPCA-TRANSPORTS qui donnent, avec les Partenaires Sociaux, cette dynamique aux OPTL.

Michel CHALOT

Président de l'OPTL National

Maxime DUMONT

Vice-Président de l'OPTL National



Bilan 2014 des activités de la CPNE

(Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle)



Tout vient à point à qui sait attendre ! La loi sur l'emploi, la formation et la démocratie sociale du 5 Mars 2014 est sortie, reprenant principalement l'A.N.I du 14 Décembre 2013.

En trois titres principaux et pas moins de 35 articles, dont le titre I couvre la formation professionnelle, le titre II la représentativité et le financement des fédérations patronales et des organisations syndicales, et le titre III sur les réformes de l'inspection du travail.

Afin de mettre cela en musique, il a fallu attendre la parution des 34 décrets et arrêtés, qui, au moment où l'on termine le bilan de l'OPTL, ne sont toujours pas tous parus.

Cette loi oblige à une nouvelle négociation en profondeur de nos précédents accords sur la formation professionnelle, et crée de fait un nouveau paradigme. Tout est remis à plat, la gouvernance (les OPCA deviennent également OCTA), l'AFT perd la collecte de la taxe d'apprentissage en 2016 et garde la gestion de la ressource affectée, PROMOTRANS n'est plus collecteur par délégation de la taxe d'apprentissage... autant de points d'importance qui redistribuent les cartes de la formation.

La CPNE, réaffirmée par la loi comme garante de la politique de branche et gestionnaire des certificats de qualifications professionnelles de branche, a constitué des groupes de travail ad-hoc composés de la présidence paritaire de la CPNE, de la Direction des

Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT et de l'OPCA-TRANSPORTS, afin d'aider les partenaires sociaux à construire et négocier cet accord majeur pour 2015. Ensuite, ces travaux furent livrés et complétés en groupe de travail de la commission mixte paritaire par Florence DIESLER (Directrice Développement et Services de l'OPCA-TRANSPORTS) et Jean-André LASSERRE (Directeur des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT).

Parallèlement à ces travaux, la CPNE a élaboré la liste, provisoire, des formations prioritaires de branche éligibles pour le compte personnel de formation (CPF). Ceci répondant aux trois listes pour l'éligibilité au CPF - liste de branche - liste du COPANEF - liste du COPAREF et socle de compétences.

Cette nouvelle obligation de formation, l'entretien professionnel (tous les deux ans), le versement unique de 1 % et l'aide apportée par les conseils en évolution professionnelle (CEP), sont autant de nouveautés que la CPNE doit accompagner pour que cette réforme aboutisse.

Le CPF est mis en place dès le 1^{er} Janvier 2015, et son financement, assuré par les 0,2 % de collecte opérée par l'OPCA et gérée par la Caisse de dépôts et consignations, ou dans certains cas par les entreprises, sanctuarise le CPF.

Pour autant, les salariés qui désireraient bénéficier de leur CPF doivent avant tout se servir du reliquat de leur DIF (jusqu'en 2021).

L'ouverture de deux groupes de travail portant sur les compétences clés du métier de la conduite et de la manutention et du magasinage s'est soldée par une réussite totale. L'objectif est de cibler des « situations clés » de travail (métiers concernés, acteurs impliqués, périmètre, contexte, lieux et durées des actions...) pour chaque catégorie de métier afin de construire des modules de formation correspondant au socle de compétences et de lutter contre l'illettrisme.

La commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (COPANEF) et son pendant, les commissions paritaires régionales de l'emploi et de la formation professionnelle (COPAREF), deviennent des lieux essentiels du dialogue social et de la mise en



place de la loi. A n'en pas douter, les représentants de nos OPTL sauront répondre présents et incorporer les commissions régionales de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP), pour relever les défis régionaux de demain !

Cette année, fut mis en place un plan d'action de développement de l'emploi et des compétences (ADEC) signé entre l'Etat, l'OPCA-TRANSPORTS et la CPNE, suite à la situation engendrée par les licenciements des salariés de l'entreprise Mory Ducros en janvier dernier. Ce fut la création d'une bourse de l'emploi pour toute la profession, T-CLIC Emploi (www.t-clic-emploi.com).

Après plusieurs réunions en comité de pilotage auxquelles la CPNE était présente, un accord cadre a été réalisé. Applicable aux entreprises relevant du champ de la CCNTR, l'accord a pour objectifs opérationnels la professionnalisation des salariés dans les entreprises du transport, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), ainsi que l'ensemble des questions liées à l'attractivité des candidats.

Il est nécessaire de coordonner les différentes actions, notamment la GPEC et le recrutement, les mobilités internes à travers les compétences clés ou encore les passerelles inter-branches.

Trois axes opérationnels ont été retenus :

- la fidélisation des salariés et les parcours professionnels (tutorat, VAE...),
- l'adaptation des compétences des salariés (mise en place de zoom métiers de la conduite, amélioration des Ressources Humaines des dirigeants TPE/PME),
- le recrutement et la mise en place d'outils de diagnostic (GPEC).

Il est soulevé que la déclinaison de l'ADEC permettra de construire un véritable outil de branche.

Une étude synthétique des données reprenant notamment les taux de reclassement et de formation est présentée lors des réunions plénières.

Cette année fut l'occasion de terminer le CQP déclarant en douane et de faire déposer celui-ci par l'AFT au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Mais tout n'étant pas un long fleuve tranquille, la CPNE fut également bousculée par la réforme de la représentativité, celle-ci ayant trouvé son application depuis 2013 pour les organisations syndicales, mais pas avant 2017 pour les fédérations d'employeurs. De fait la présidence paritaire de la CPNE n'a pu procéder à une élection basée sur un vote commun des collègues salariés et employeurs, le collège employeurs n'arrivant à se partager leurs 18 voix.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement de la CPNE, au regard des échéances capitales en vue, il a été proposé de reconduire la gouvernance de la CPNE actuelle jusqu'à ce qu'ils puissent mesurer leur représentativité. Un vote paritaire eut lieu validant cette solution.

Un grand merci à toutes les fédérations patronales et organisations syndicales qui s'investissent quotidiennement à la CPNE, aux organismes de développement de la formation professionnelle, AFT et OPCA qui mettent des moyens techniques (salle de réunion) et humains (équipe de la DRIE) pour que les missions confiées à la CPNE puissent s'exercer, à l'UFT qui, depuis la création de la CPNE, met à disposition le secrétariat de la CPNE et ses salles de réunions, notamment pour les groupes de travail du transport de fonds et groupe ad-hoc CPNE.

Sans votre investissement à toutes et tous, la branche et la CPNE ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui !

Maxime DUMONT

Président CPNE

Michel CHALOT

Vice-Président CPNE



Bilan 2014 des activités de l'OPTL

(Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique)

Le rapport annuel de l'OPTL s'appuie largement sur les résultats de l'enquête menée par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de l'AFT auprès des entreprises de notre branche. Les évolutions apportées cette année au questionnaire d'enquête nous permettent de présenter ici de nouveaux indicateurs qui suscitent notre intérêt : ventilation des effectifs salariés par catégorie d'emploi plus fine, éclairages supplémentaires sur l'intérim et les travailleurs handicapés.

Le présent rapport renoue également avec des indicateurs qui étaient présentés il y a quelques années : répartition des salariés selon les tailles de leurs établissements, cartes des zones d'emploi... Il s'avère ainsi être particulièrement riche cette année !

Nous avons également souhaité promouvoir les initiatives régionales et encourager les OPTL régionaux à élaborer des projets innovants. A l'issue de l'appel à projet que nous avons lancé début 2014, 16 projets régionaux nous sont remontés et ont fait l'objet d'un examen par le comité de pilotage. Bien entendu, tous n'ont pu être retenus, plus par souci d'équilibre financier, que par manque d'intérêt des projets. Qu'ils en soient tous remerciés chaleureusement.

7 d'entre eux ont été sélectionnés (portés par 8 régions) et bénéficieront d'un financement. Ils visent à :

- Améliorer notre connaissance du marché du travail lié à certaines activités de notre branche : transport léger de marchandises, journaliers du déménagement... ;
- Analyser les modalités de renforcement de l'attractivité et de la fidélisation auprès des conducteurs, des femmes, des jeunes... ;
- Doter les entreprises et nos partenaires institutionnels d'outils susceptibles de les aider dans leur gestion quotidienne, tout en permettant de fiabiliser les données et statistiques qu'ils partagent avec nous ;
- Communiquer les résultats de nos travaux à un plus large public.

La présentation de ces travaux, et les échanges autour de leurs résultats, constitueront un temps fort des prochaines Journées OPTL qui seront organisées en 2015, avec bien entendu l'ensemble des membres des OPTL que nous avons hâte de retrouver.

L'année 2015 sera celle du retour des « journées de Monchy-Saint-Eloi » qui dorénavant devraient avoir lieu tous les trois ans.

Ce devrait être l'occasion de faire un point sur les travaux des régions, sur l'accord de branche relatif à la formation (qui devrait être signé alors) et sur l'implication des OPTL dans les CREFOP voire les COPAREF.

Car il n'aura échappé à personne que la réforme de la formation professionnelle a transféré un grand nombre de ces prérogatives aux régions et qu'il appartient aux OPTL (OPMQ dans l'A.N.I) de s'inscrire et d'exister dans les structures régionales interprofessionnelles.

La structuration et la pertinence des OPTL avec leurs tableaux de bord rendent cette démarche crédible auprès des structures régionales, mais pour autant pas entièrement naturelle. Si nous ne montrons pas notre pertinence, il y a fort à parier que nous ne serons pas appelés à siéger et à porter la voix du transport.

Sous l'égide de la Commission paritaire nationale professionnelle de l'emploi et de la formation professionnelle dans la branche des Transports (CPNE), la présentation 2014 du rapport de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL) est l'occasion de faire le bilan 2014 des perspectives d'emplois et de formation dans le secteur.

L'activité de l'OPTL fut, cette année encore, soutenue, la profession a eu le désir de voir l'OPTL national s'inscrire dans des travaux multiples.

- CQP Déclarant en douane et son inscription au RNCP ;
- Conception et mise en place des compétences clefs « conduite » et « manutention-magasiner » ;



- Mise en place des 7 projets innovants en région ;
- 3 comités de pilotage par an ;
- Adaptation et réforme du CQP transport de fonds et valeurs.

En tout, ce ne sont pas moins de 30 réunions et groupes de travail réalisés cette année 2014.

Alors Mesdames et Messieurs les membres des OPTL ne flanchez pas car le travail c'est maintenant !

Michel CHALOT

Président de l'OPTL National

Maxime DUMONT

Vice-président de l'OPTL National

Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle

et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNE, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

Les éléments d'information figurant dans cette brochure s'inscrivent dans le cadre de ce bilan annuel.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, aux membres de la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle.

En outre, dans chaque région administrative de métropole, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.

Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport concerne les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 Intitulé du poste

Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A Transports routiers de fret interurbains
- 49.41B Transports routiers de fret de proximité
- 53.20Z Autres activités de poste et de courrier
- 80.10Z Activités de sécurité privée (*)

Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs
- 49.39B Autres transports routiers de voyageurs

Déménagement (DEM)

- 49.42Z Déménagement

Location (LOC)

- 49.41C Location de camions avec chauffeur
- 77.12Z Location et location-bail de camions (*)

Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A Messagerie, fret express
- 52.29B Affrètement et organisation des transports (*)

Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B Entreposage et stockage non frigorifique (*) (**)

Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1^{er} février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.



Le rapport emploie à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).



Les outils statistiques dédiés de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

Une exploitation très complète des statistiques disponibles relatives à l'emploi et à la formation dans la branche conventionnelle

Des données sont recueillies chaque année auprès d'un grand nombre d'organisations publiques et privées : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie (MEDDE), Ministère de l'Education Nationale, Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, Ministère de la Santé, ACOSS, Pôle emploi, INSEE, Céreq, DARES, COFACE, OPCA-TRANSPORTS, FONGECFA-Transport, AGECEFA-Voyageurs, AFPA, AFT, AIFC, Promotrans, EST, Brink's, Items, Loomis, Prosecur, Temis...

Ces informations font ici l'objet d'une exploitation spécifique pour les ajuster au champ de la CCNTR.

Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT, permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, 2 846 questionnaires recueillis en 2014 auprès d'autant d'établissements ont été exploités, représentant 71 644 salariés. La statistique ACOSS ajustée au champ conventionnel sert cette année de pierre angulaire au calcul des pondérations statistiques pour redresser les données. L'enquête porte ainsi sur 7 % des établissements et 11 % des salariés de la branche conventionnelle. L'intervalle de confiance (« marge d'erreur ») des données nationales figurant dans la présente brochure se situe en deçà de 2 %.

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.

Ces familles professionnelles ont évolué en 2014, en spécialisant la précédente famille professionnelle « Exploitation » sur l'« Exploitation Transport », et en ajoutant à la précédente famille professionnelle « Manutention-Magasinage » les exploitants logistiques, pour former une grande famille « Logistique/Manutention/Magasinage », qui rassemble l'ensemble des métiers de la logistique et de l'entrepôt. L'intérêt est double : d'une part, mieux identifier le poids des métiers de la logistique et de l'entrepôt dans la branche, dans un contexte où ils se développent, et d'autre part, pouvoir disposer de statistiques sur le nombre d'exploitants logistiques en croisant la famille professionnelle « Logistique-Manutention-Magasinage » avec la catégorie socio-professionnelle (CSP).

Par ailleurs, **des sous-familles professionnelles ont été introduites**, pour une meilleure visibilité de ce que recouvrent les métiers des familles professionnelles « Conduite », « Gestion » et « Ventes/achats ».

Remerciements

Le présent document a été réalisé grâce aux études en matière d'emploi, aux enquêtes, et aux informations collectées auprès des différents pourvoyeurs de données. Son élaboration a fait l'objet d'un suivi attentif par les membres du comité de pilotage OPTL. L'ensemble des structures paritaires de la formation professionnelle des transports routiers et activités auxiliaires y sont associées : CPNE, OPCA-TRANSPORTS, fédérations patronales, organisations salariales. Que tous ceux qui ont pris part à ces travaux en soient remerciés.

Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
● 1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
● 2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
● 3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
● 4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> • Transports routiers et messagerie/fret express • Transports multimodaux • Déménagements • Location • Transport de voyageurs • Transport sanitaire 	<i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i>
● 5	LOGISTIQUE/MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
● 6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
● 6.1	• Transport de personnes	
● 6.1.1	> Transport de voyageurs	
● 6.1.1.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
● 6.1.1.2	> 2 ^e groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
● 6.1.2	> Transport sanitaire	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
● 6.2	• Transport de marchandises	
● 6.2.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
● 6.2.2	> 2 ^e groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
● 6.2.3	> 3 ^e groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
● 7	MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES MATERIELS	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.</i>
● 8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>



● Méthodologie de l'édition 2014

Ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR).

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

A l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de ré-évaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. La dernière mise à jour a été réalisée en 2012 avec le concours des organisations membres de l'OPTL et des principales entreprises du secteur.

« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'en 2011 calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servaient à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'a plus été en mesure de produire une statistique pour les années 2011 et suivantes.

Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans les éditions suivantes du rapport OPTL, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS : ainsi, pour les dernières éditions du rapport OPTL, les données de l'ACOSS ont servi à calculer des taux d'évolution du nombre d'établissements et de salariés par codes NAF, taux d'évolution qui ont été appliqués aux dernières statistiques connues Pôle emploi champ UNEDIC ajustées au champ conventionnel. Cette méthode a permis de conserver une présentation des données sans rupture de série sur au moins cinq ans.

Dans la mesure où les dénombrements annuels d'établissements et de salariés par codes NAF et territoires sont désormais fournis par l'ACOSS pour la période 2008-2013, il a été choisi d'opérer un nouveau changement méthodologique à compter de la présente édition, et de caler les données de l'enquête Tableaux de bord sur la statistique ACOSS, pour les années 2008 à 2013 incluses. De la même manière, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés des 5 dernières années résultent de l'application directe des coefficients d'ajustement aux séries 2008-2013 fournies par l'ACOSS.

Néanmoins, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés sur 10 ans continuent d'être données sur la base de l'application du taux d'évolution ACOSS aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC ajustées, l'ACOSS ne fournissant pas des séries aussi longues. Il s'ensuit que les évolutions à 10 ans sont communiquées sous forme indicelle.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2008-2012

Les séries ACOSS pour les années 2008 à 2012 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR :

- d'une part, pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS.
- d'autre part, pour le dénombrement des établissements avec salariés, le périmètre retenu par l'ACOSS est désormais celui des établissements ayant déclaré de la masse salariale au 4^e trimestre

2013, alors que les diffusions annuelles antérieures portaient sur le périmètre des établissements ayant déclaré des effectifs au 31 décembre de l'année considérée. Ainsi, les nouvelles séries reconnaissent comme « actifs » des établissements qui ont déclaré de la masse salariale au 4^e trimestre, mais n'ont plus de salariés au 31/12, c'est la raison pour laquelle un nombre plus important d'établissements est recensé.

Pour toutes ces raisons, **les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures**. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

Les effectifs au regard des sources statistiques publiques

Etablissements avec et sans salarié au 1^{er} janvier

	2012	2013
TRM	40 672	41 088
TRV	5 950	6 374
DEM	2 463	2 648
LOC	2 542	2 512
AUX	6 460	6 446
PRL	2 705	2 816
TRS	7 053	7 102
Total	67 845	68 986

Source : INSEE, Démographie des établissements
Données ajustées au champ conventionnel

Au cours de l'année 2012 (la dernière statistique INSEE parue est établie au 1^{er} janvier 2013), le nombre d'établissements avec ou sans salarié a progressé de près de 2 %, après être resté quasiment stable en 2011. Il diminue cependant de 1 % dans la location (après -3 % en 2011). A noter que 45 % des établissements relevant des codes d'activité de la branche n'emploient aucun salarié. Les chiffres au 1^{er} janvier 2014 ne sont pas encore disponibles auprès de l'INSEE.

Effectifs des salariés présents au 31 décembre

	2012	2013
TRM	333 598	332 602
TRV	94 100	96 834
DEM	11 654	11 514
LOC	23 151	22 684
AUX	97 401	96 207
PRL	40 462	41 076
TRS	52 742	53 813
Total	653 108	654 730

Sources : ACOSS et Pôle emploi champ UNEDIC
Données ajustées au champ conventionnel

Au 31 décembre 2013, les entreprises de la branche emploient ainsi 654 730 salariés.

Après une contraction de 0,4 % en 2012, les effectifs salariés de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport évoluent de +0,2 % en 2013 (comme le reste des effectifs salariés de l'économie française), soit plus de 1 600 emplois créés. Les effectifs de la branche en équivalent temps plein auraient connu la même évolution, d'après les statistiques de l'OPCA-TRANSPORTS.



● Le poids des conducteurs routiers de la branche professionnelle dans l'ensemble des effectifs en conduite de l'économie

L'exploitation du Recensement de population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
- 644a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526e Ambulanciers (salariés)

Au niveau national, on met en évidence que 49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements en compte propre.

La branche conventionnelle rassemble enfin 78 % des conducteurs de véhicules de transport sanitaire, les autres étant principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

Etablissements

Etablissements sans salarié au 1^{er} janvier (ou dont l'effectif est inconnu)

	2012	2013
TRM	18 698	19 323
TRV	2 855	3 234
DEM	1 148	1 347
LOC	1 371	1 371
AUX	2 189	2 162
PRL	1 546	1 622
TRS	1 820	1 869
Total	29 627	30 927

Source : INSEE, Démographie des établissements
Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'indépendants dans les secteurs d'activité relevant du champ de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport a bondi de 4,4 % en 2012 (sur la base des dernières statistiques publiées par l'INSEE, pour le 1^{er} janvier 2013), avec des évolutions à deux chiffres dans le transport routier de voyageurs et le déménagement.

Etablissements avec salariés au 31 décembre

	2012	2013
TRM	22 596	22 265
TRV	3 669	3 707
DEM	1 398	1 387
LOC	1 162	1 130
AUX	4 401	4 377
PRL	1 188	1 206
TRS	5 364	5 345
Total	39 778	39 418

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Comme en 2012, le nombre d'établissements de la branche employant des salariés s'est contracté de 0,9 % en 2013. Tous les secteurs sont concernés excepté le transport routier de voyageurs et les prestataires logistiques.





Créations d'établissements en 2013 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2013/2012		
	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	2 156	201	247	2 603	-25 %	-62 %	-23 %
TRV	1 264	26	90	1 380	31 %	-47 %	36 %
DEM	184	16	16	216	-26 %	-47 %	-22 %
LOC	70	4	6	79	2 %	-57 %	2 %
AUX	265	20	25	309	-18 %	-65 %	-18 %
PRL	47	6	4	58	-8 %	-6 %	-1 %
TRS	252	36	37	325	-19 %	-33 %	-11 %
Total	4 238	309	424	4 970	-12 %	-58 %	-11 %

Source : Ellisphere, ex. COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Nota Bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'établissements créés dont on ignore s'ils ont ou non des salariés.

Nombre de salariés concernés par des créations d'établissements en 2013

TRM	791
TRV	125
DEM	57
LOC	89
AUX	143
PRL	79
TRS	209
Total	1 492

Source : Ellisphere, ex. COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Les créations d'établissements dans la branche conventionnelle se sont repliées de 11 % en 2013, après -4 % en 2012. Cette baisse est généralisée à tous les secteurs pour la création d'établissements avec salariés. En revanche, les créations d'établissements sans salarié du TRV restent dynamiques : +31 % en 2013 (soit près de 300 créations d'établissements sans salarié), après +21 % en 2012.

1 492 salariés sont concernés en 2013 par des créations d'établissements dans la branche, dont 53 % dans le transport routier de marchandises (au sens strict).

Défaillances d'entreprises en 2013 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2013/2012			
	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
TRM	1 910	2 031	111	4 052	-3 %	15 %	-39 %	4 %
TRV	479	166	8	653	11 %	14 %	-20 %	11 %
DEM	127	123	6	256	28 %	23 %	-33 %	23 %
LOC	78	63	3	144	-38 %	15 %		-21 %
AUX	143	148	14	305	-27 %	16 %	-17 %	-10 %
PRL	16	23	1	40	-17 %	-36 %	-61 %	-30 %
TRS	101	171	1	273	-5 %	9 %	-50 %	3 %
Total	2 854	2 724	144	5 722	-3 %	14 %	-35 %	3 %

Source : Ellisphere, ex. COFACE
NC : Non Communiqué
Données ajustées au champ conventionnel

Nota Bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'entreprises défaillantes dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

Les défaillances d'entreprises du champ conventionnel progressent en 2013 (+3 %), mais à un rythme plus modéré qu'en 2012 (+9 %). Celui-ci reste néanmoins soutenu pour les entreprises avec salariés : +14 % en 2013, après +12 % en 2012.

Les défaillances d'entreprises ici présentées regroupent différents événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (Bulletin Officiel Des

Annonces Civiles et Commerciales) : fond cédé, scission, fusion-absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire... Tous ces événements ne se traduisent bien entendu pas par la disparition des activités concernées.

Défaillances d'entreprises par cause



Part des liquidations judiciaires en %

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
En 2013	9 %	38 %	84 %	25 %
En 2012	9 %	39 %	80 %	24 %

Part des redressements judiciaires en %

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
En 2013	1 %	18 %	16 %	10 %
En 2012	1 %	18 %	20 %	9 %

Source : Ellisphere, ex. COFACE

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires



	2012			2013		
	Liquidation judiciaire	Redressement judiciaire	Total	Liquidation judiciaire	Redressement judiciaire	Total
MAR	8 101	5 917	14 018	6 586	12 887	19 473
TRV	161	269	430	372	269	641
TRS	225	451	676	331	634	965
Total	8 487	6 637	15 124	7 289	13 790	21 079

Source : Ellisphere, ex. COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de redressements et liquidations judiciaires d'entreprises de la branche employant des salariés a été multiplié par 1,4 entre 2012 et 2013. Le nombre de salariés dont l'emploi est susceptible de disparaître du

fait d'une liquidation judiciaire a diminué de 14 % par rapport à 2012. Néanmoins, le nombre de salariés dont l'emploi est menacé du fait d'un redressement judiciaire a plus que doublé sur la période.



Effectifs

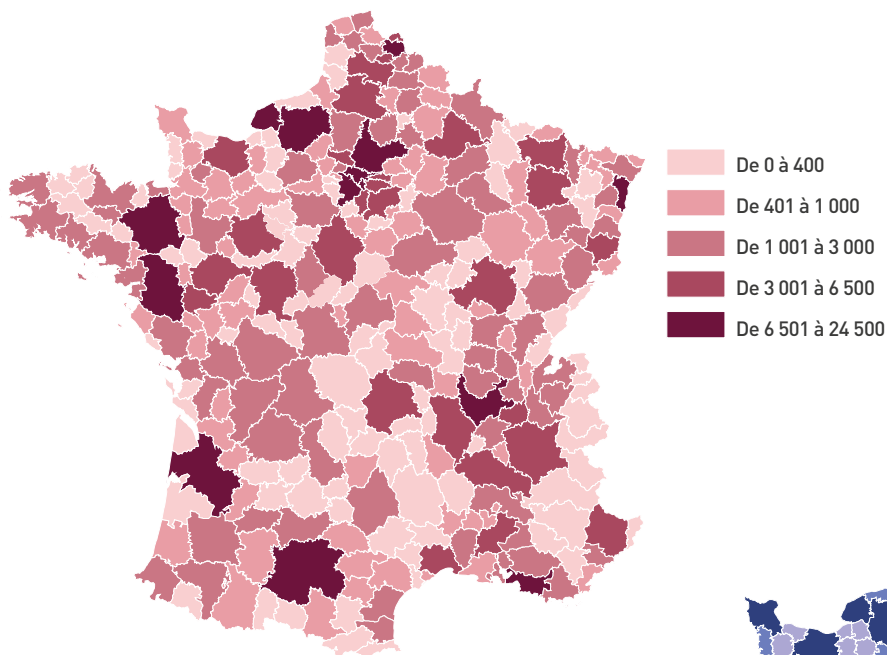
Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31.12.2013

NAF REV-2	Total	%
Transport routier de marchandises (TRM)		
● 49.41A	176 454	
● 49.41B	140 879	
● 53.20Z	6 259	
● 80.10Z	9 010	
Total	332 602	51,0 %
Transport routier de voyageurs (TRV)		
● 49.39A	62 940	
● 49.39B	33 894	
Total	96 834	14,8 %
Déménagement (DEM)		
● 49.42Z	11 514	2,0 %
Location (LOC)		
● 49.41C	18 576	
● 77.12Z	4 108	
Total	22 684	3,5 %
Auxiliaires de transport (AUX)		
● 52.29A	38 072	
● 52.29B	58 135	
Total	96 207	14,7 %
Prestataires logistiques (PRL)		
● 52.10B	41 076	6,0 %
Transport sanitaire (TRS)		
● 86.90A	53 813	8,0 %
Ensemble des activités		
Total	654 730	100,0 %

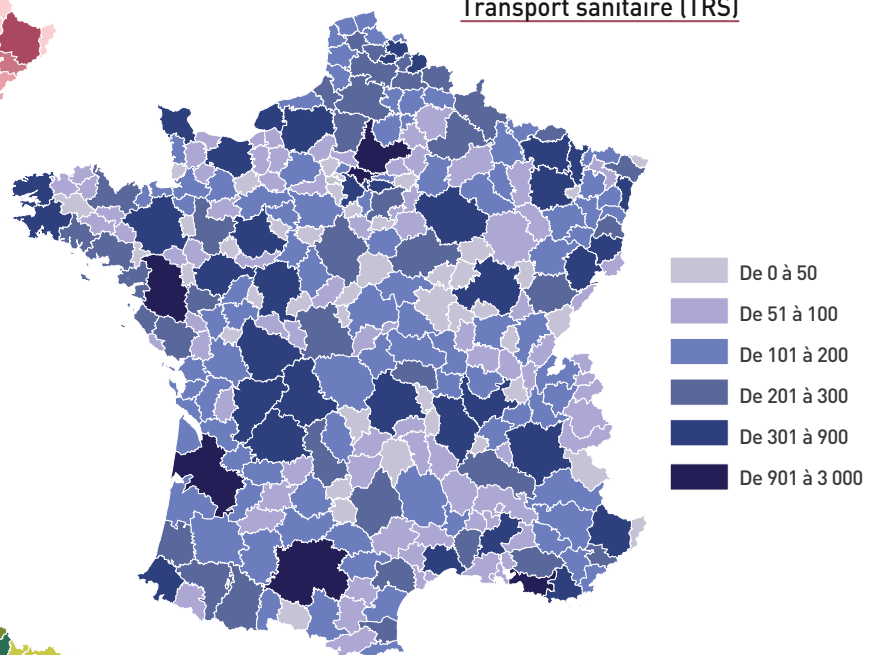
Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par zone d'emploi

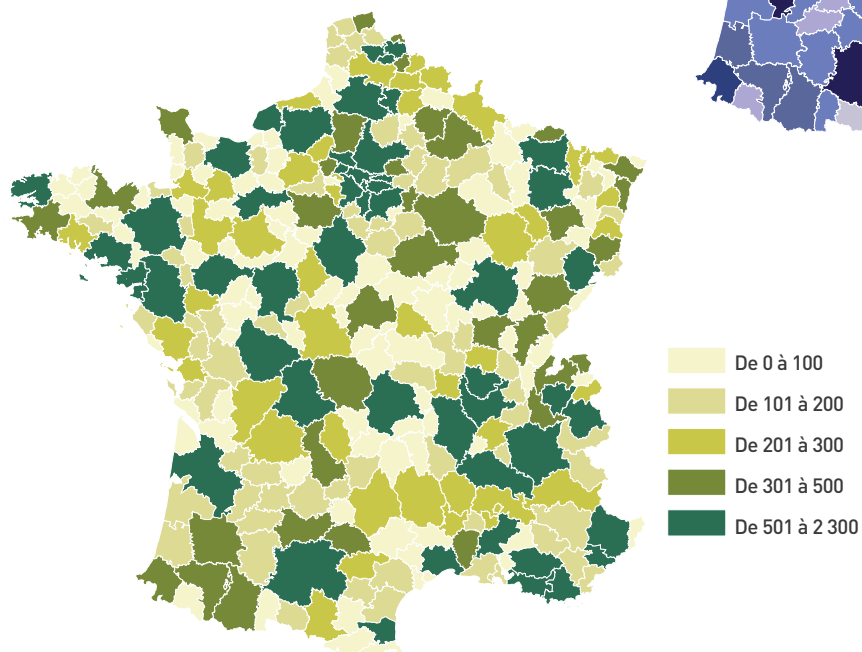
Marchandises



Transport sanitaire (TRS)



Transport routier de voyageurs (TRV)





Les salariés des entreprises de transport de personnes (TRV et TRS) sont relativement plus dispersés territorialement que ceux de l'activité Marchandises (au sens large, donc incluant TRM, DEM, LOC, AUX et PRL). Ainsi :

- les 5 zones d'emploi les plus pourvoyeuses d'emploi en TRS (Paris, Roissy Sud Picardie, Marseille-Aubagne, Toulouse, Nantes : au moins 1 000 salariés chacune) concentrent 13 % de l'ensemble des emplois du transport sanitaire ;
- les 5 zones d'emploi les plus pourvoyeuses d'emploi en TRV (Paris, Roissy Sud Picardie, Saclay, Lyon et Melun : 2 000 salariés et plus chacune) concentrent 17 % de l'ensemble des emplois du transport de voyageurs ;

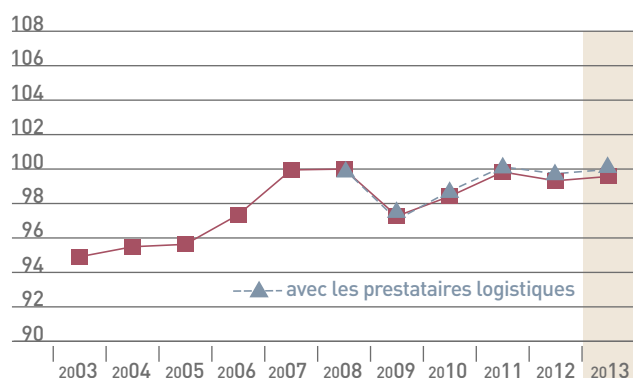
- les 5 zones d'emploi les plus pourvoyeuses d'emploi en Marchandises (Paris, Roissy Sud Picardie, Lyon, Toulouse et Bordeaux : au moins 12 000 salariés chacune) concentrent 21 % de l'ensemble des emplois nationaux en Marchandises.

NB : Les zones d'emploi sont les espaces géographiques, issus du découpage de l'INSEE, à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lesquels les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Nombre de salariés au 31 décembre 2013

654 730

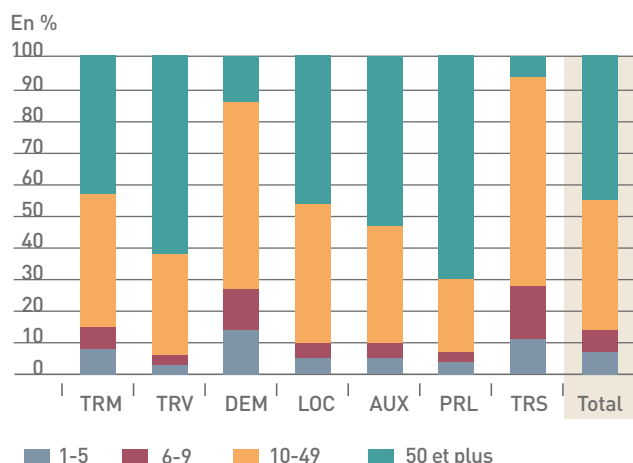
Evolution des effectifs d'emploi au 31 décembre (Indice base 100 au 31.12.2008)



En 2013, la branche des transports routiers et des activités auxiliaires du transport a créé plus de 1 600 emplois salariés (évolution de +0,2 % des effectifs salariés).

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

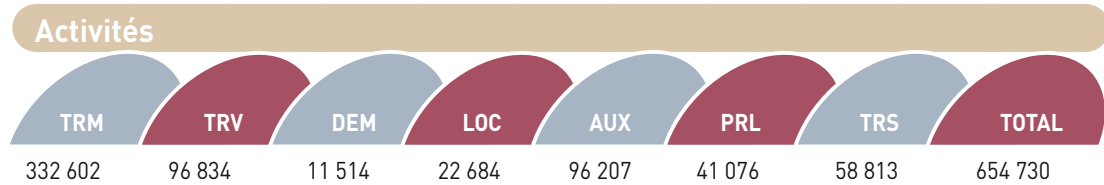
Répartition des effectifs par secteur et taille d'établissement



Les établissements d'au moins 50 salariés représentent moins de 4 % des établissements des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, mais ils emploient 46 % des salariés de la branche. Le poids dans l'emploi des établissements employeurs de moins de 10 salariés est relativement plus faible dans la branche (ils représentent 14 % de l'emploi salarié) que dans les autres secteurs de l'économie (tous secteurs confondus, 23 % des salariés travaillent dans des établissements de moins de 10 salariés). Le transport sanitaire et le déménagement sont les deux secteurs de la branche où les structures sont les plus atomisées : plus d'un quart des salariés de ces secteurs travaillent dans des établissements de moins de 10 salariés, tandis que les salariés du transport routier de voyageurs et des prestataires logistiques sont moins de 10 % dans cette classe de taille.

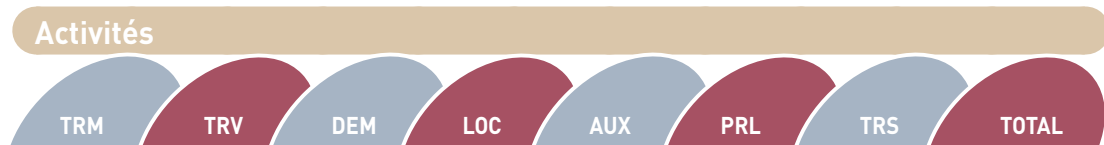
Source : INSEE, Démographie des établissements

Effectifs par secteur d'activité au 31.12.2013



Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Evolution 2013/2012 par secteur d'activité



	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Variation des effectifs en 2013	-996	2 734	-140	-468	-1 194	614	1 071	1 622
Taux d'évolution en 2013	-0,3 %	2,9 %	-1,2 %	-2,0 %	-1,2 %	1,5 %	2,0 %	0,2 %
Taux d'évolution en 2012	-0,9 %	2,8 %	-7,2 %	-1,3 %	-1,8 %	0,8 %	0,5 %	-0,4 %

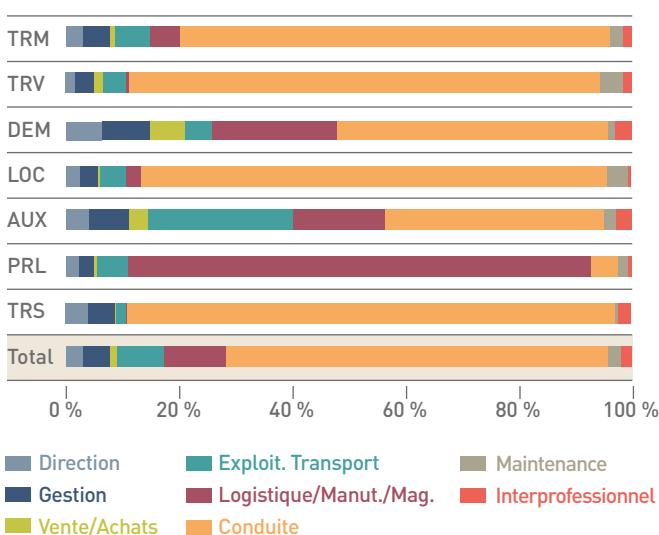
Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

A l'instar de 2012, des emplois ont été créés dans le transport routier de voyageurs (augmentation des effectifs de 2,9 %), le transport sanitaire (+2 %) et chez les prestataires logistiques (+1,5 %), qui voient le dynamisme de leur marché de l'emploi conforté en 2013. Les statistiques de l'OPCA-TRANSPORTS confirment par ailleurs l'augmentation générale des effectifs en équivalents temps plein dans le TRV et le TRS, en dépit de la dégradation de l'emploi dans les établissements

de moins de 10 salariés de ces secteurs (évolution de -7,7 % dans le TRS et -0,7 % dans le TRV des effectifs en équivalents temps plein pour cette classe de taille).

A noter que le secteur des Transports urbains et suburbains de voyageurs (hors CCNTR) connaît également une progression de l'emploi salarié (+1,3 % en 2013, après +0,3 % en 2012), mais moins rapide que le TRV.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2013



68 % des effectifs de la branche relèvent de la famille professionnelle Conduite (et jusqu'à 87 % dans le transport sanitaire), soit plus de 442 500 salariés.

70 800 salariés occupent un emploi dans la branche liée à la logistique, à la manutention ou au magasinage, soit plus d'un salarié sur dix.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle au 31.12.2013

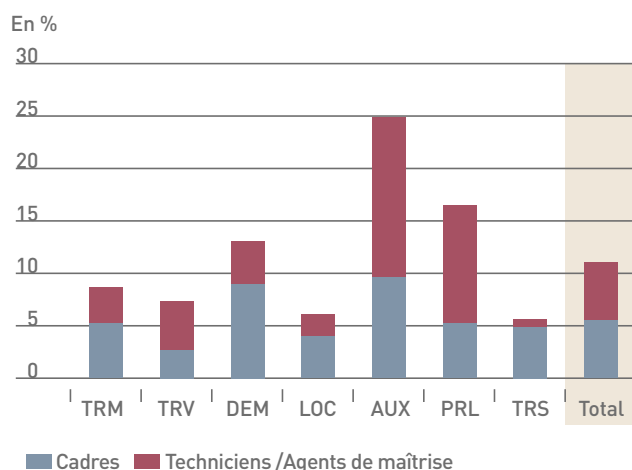
	Total	%
Direction	19 454	3 %
Gestion	30 975	5 %
Vte/Achats	9 050	1 %
Exploit. Transport	54 229	8 %
Logistique/Manut/Mag.	70 801	11 %
Conduite	442 523	68 %
Mainten.	15 942	2 %
Interprof.	11 756	2 %
Total branche CCNTR	654 730	100 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de conducteurs dans les entreprises de la branche a progressé de 0,6 % en 2013, soit 2 640 conducteurs supplémentaires, dont 1 880 dans le transport routier de voyageurs, 480 dans le transport sanitaire, et 280 pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises.

En équivalents temps plein, l'enquête des CREF en entreprises confirme une progression de 0,5 % en 2013 au niveau de l'ensemble des conducteurs de la branche, et de 2 % pour les conducteurs du transport routier de voyageurs.

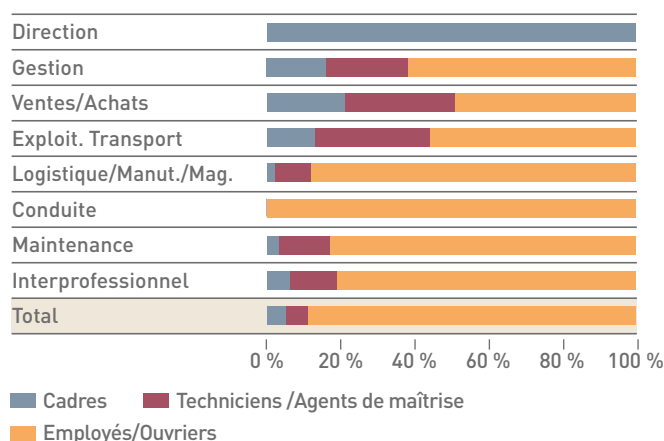
Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité en 2013



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Avec 72 700 salariés, les cadres et techniciens/agents de maîtrise pèsent pour 11 % des effectifs de la branche. Après avoir augmenté de 3 % en 2012, leur nombre reflue de près de 5 % en 2013. Le taux d'encadrement est le plus élevé chez les auxiliaires : en effet, un quart des salariés y sont cadres ou techniciens/agents de maîtrise.

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2013



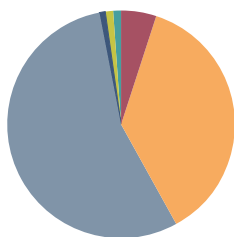
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Mise à part la famille professionnelle Direction, c'est en Ventes/Achats que la proportion de salariés ayant le statut cadre ou technicien/agent de maîtrise est la plus élevée (51 %), devant l'Exploitation (44 %).

12 % du personnel de la famille Logistique-Manutention-Magasinage sont cadres ou techniciens/agents de maîtrise, soit 8 300 personnes occupant par exemple des fonctions de responsables logistiques ou exploitants logistiques.

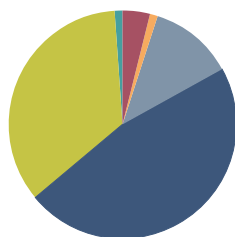
Répartition des effectifs en Conduite par sous-famille et activité

Marchandises



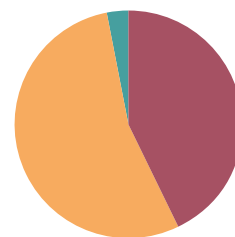
■	Conducteur VUL
■	Conducteur PL longue distance
■	Conducteur PL courte distance/régional
■	Conducteur déménageur
■	Conducteur convoyeur de fonds
■	Autres

Transport routier de voyageurs (TRV)



■	Conducteur véh. - de 10 places
■	Conducteur TPMR
■	Conducteur tourisme
■	Conducteur de véhicules scolaires
■	Conducteur lignes régulières (bus et cars)
■	Autres

Transport sanitaire (TRS)



■	Auxiliaire ambulancier
■	Ambulancier DEA
■	Autres

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

L'exploitation des résultats de l'enquête des CREF auprès des entreprises de la convention collective des transports routiers permet cette année d'affiner notre connaissance de la population des conducteurs routiers. Ainsi, il apparaît, pour les véhicules de transport routier de marchandises, que la branche emploie :

- 98 000 conducteurs PL grand routier (ou « longue distance »), c'est-à-dire affectés à des services leur faisant obligation de prendre au moins six repos journaliers par mois hors de son domicile.
- 145 500 conducteurs PL courte distance/régional, soit près de 1,5 fois plus que de conducteurs PL longue distance, ratio identique à celui que révèlent des enquêtes du Ministère en charge des transports sur un périmètre d'activité un peu différent de celui de la CCNTR.

Les conducteurs de véhicules utilitaires légers (d'un poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes) représentent seulement 5 % des conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises.

Dans le transport routier de voyageurs, les véhicules légers sont également très minoritaires (4 % des conducteurs de véhicules de transport en commun affectés principalement à la conduite de véhicules n'excédant pas 9 places) ; 47 % des conducteurs du secteur conduisent principalement des véhicules scolaires, et 35 % sont affectés sur des lignes régulières. Le tourisme est l'activité principale de 12 % des conducteurs de véhicules routiers de transport de voyageurs.

Dans le transport sanitaire, les ambulanciers DEA sont majoritaires (54 % des conducteurs du secteur), devant les auxiliaires ambulanciers (43 %).





Répartition des effectifs en Gestion par sous-famille dans les établissements de 50 salariés et plus

	MAR	TRS	TRV	TOTAL
Informatique	3 %	0 %	2 %	3 %
Formation professionnelle	2 %	0 %	3 %	2 %
Ressources humaines	9 %	9 %	10 %	9 %
Gestion financière	31 %	41 %	26 %	31 %
Communication, relations publiques	3 %	9 %	7 %	4 %
Environnement, Prévention, Hygiène, Qualité, Sécurité	4 %	1 %	2 %	4 %
Non renseigné	48 %	40 %	50 %	48 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les personnels au sein de la famille professionnelle Gestion sont souvent polyvalents, en particulier au sein des petites structures. Dans les établissements d'au moins 50 salariés, on observe toutefois que la gestion

financière est la mission principale de près d'un salarié sur trois de cette famille professionnelle, devant la gestion des ressources humaines (un salarié sur dix dont c'est l'activité principale).

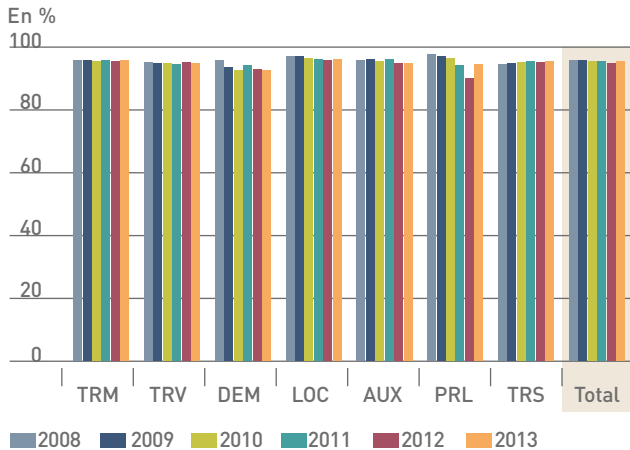
Répartition des effectifs Ventes/achats par sous-famille dans les établissements de 50 salariés et plus

	MAR	TRS	TRV	TOTAL
Achats	4 %	0 %	3 %	4 %
Ventes	35 %	100 %	62 %	41 %
Non renseigné	61 %	0 %	35 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Par ailleurs, l'enquête montre que la branche compte dix fois plus de commerciaux que de spécialistes des achats.

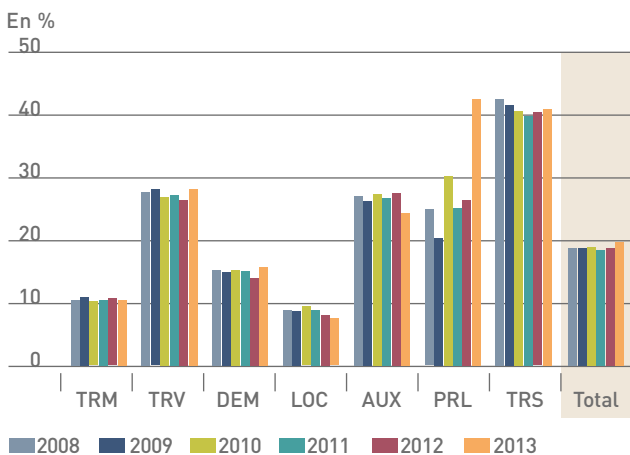
Evolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI)



Près de 96 % des salariés de la branche sont en contrat à durée indéterminée. C'est dans le secteur du déménagement que cette proportion est la moins élevée, du fait notamment de la pratique de contrats journaliers, d'ailleurs partiellement pris en compte dans l'enquête.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur

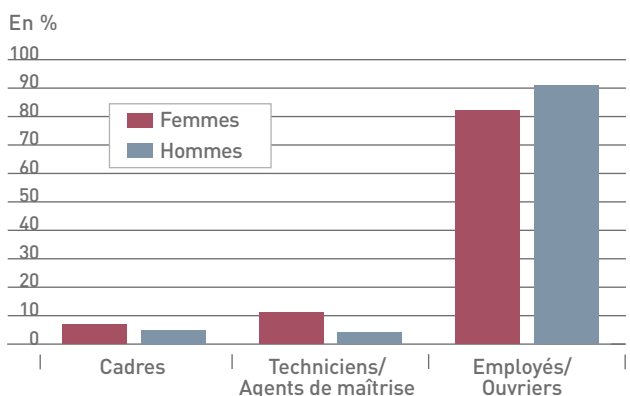


La proportion d'emplois féminins dans la branche s'est accrue d'au moins un point en 2013, du fait que la branche compte 5 890 femmes supplémentaires : les effectifs masculins ont reculé de près de 1 % (-4 270 salariés) tandis que le nombre de femmes s'est accru de 5 % (après +1 % en 2012).

38 % des 128 800 femmes de la branche exercent leur métier dans le transport routier de personnes (27 300 dans le transport routier de voyageurs et plus de 22 000 dans le transport sanitaire).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés dans les différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) selon leur sexe

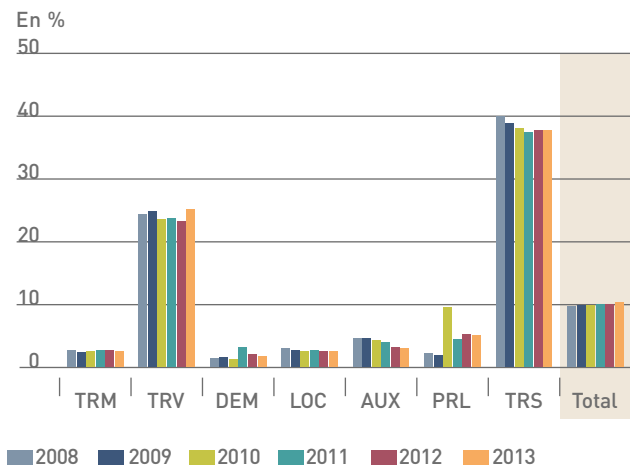


Alors que l'on dénombre en 2013 moins d'hommes dans chaque catégorie socio-professionnelle de la branche, le nombre de femmes employées ou ouvrières a augmenté : 82 % des femmes occupent cette position, soit 2 points de plus qu'en 2012, ce qui reste très en-deçà de la proportion d'hommes employés ou ouvriers (91 %).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



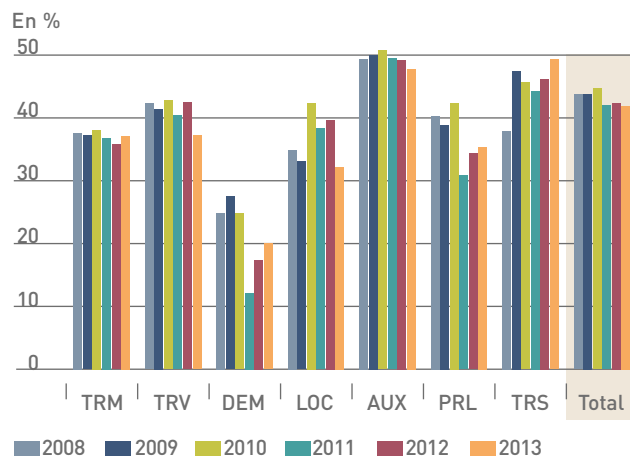
Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

45 480 femmes occupent un poste de conduite, soit un peu plus de 10 % de l'ensemble des effectifs de conducteurs du transport routier et des activités auxiliaires du transport. Le TRV est le premier pourvoyeur de tels postes pour les femmes, avec 20 180 conductrices dans ce secteur, devant le transport sanitaire (17 400), secteur qui offre la plus grande mixité pour ces emplois (dans le TRS, taux de féminisation de 38 % pour la conduite). 7 900 femmes sont à la conduite de véhicules de transport routier de marchandises (soit 2,5 % du personnel de conduite en Marchandises).

Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation (par secteur)

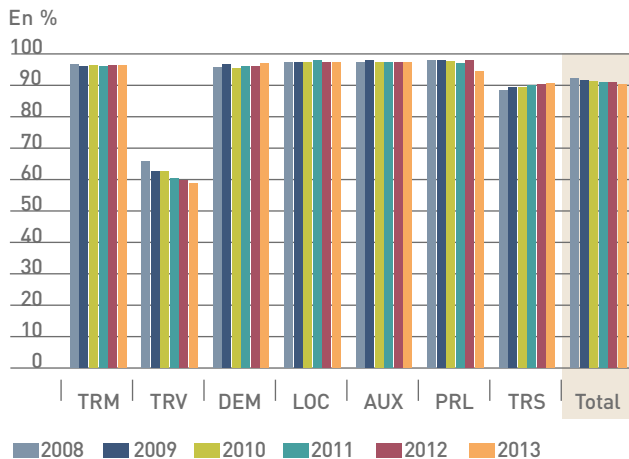


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

42 % des postes de l'exploitation transport sont occupés par des femmes. Dans le transport sanitaire et chez les auxiliaires elles sont quasiment aussi nombreuses que les hommes à l'exploitation, tandis que les entreprises de déménagement emploient quatre fois plus d'hommes que de femmes à ces postes.



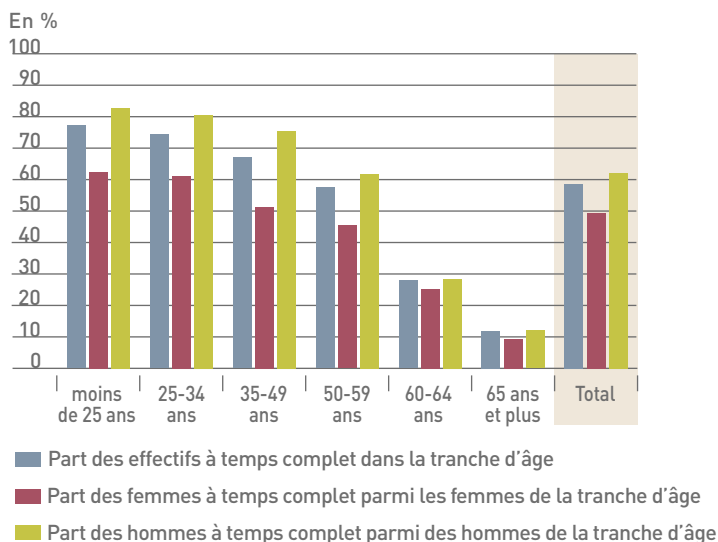
Evolution de la part des effectifs à temps complet par secteur



Dans les entreprises des transports routiers et activités auxiliaires du transport, neuf salariés sur dix ont des contrats de travail à temps complet. C'est plus que dans le reste de l'économie (82 %). Néanmoins, cette portion tombe à 59 % dans le transport routier de voyageurs. La part des temps complets est par ailleurs surestimée dans le déménagement du fait d'une prise en compte partielle des journaliers.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Part des effectifs à temps complet dans le Transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe

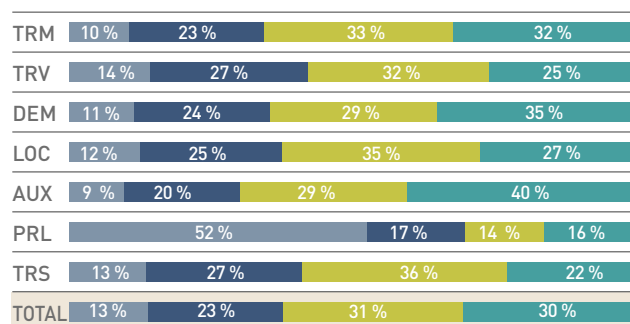


Les hommes occupent plus fréquemment que les femmes des postes à temps complet. C'est vrai dans l'ensemble de l'économie française (31 % de l'ensemble des salariées femmes de l'économie sont à temps partiel), mais également dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, où 78 % des femmes sont à temps complet, contre 93 % des hommes. Dans le transport routier de voyageurs, l'occurrence pour une femme d'occuper un emploi à temps complet reste plus faible que pour un homme, et ce à tout âge, tandis que la proportion de salariés à temps complet diminue avec l'âge, quel que soit le sexe.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement en 2013



■ < 1 an ■ 4 à 10 ans
■ 1 à 3 ans ■ > 10 ans

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

30 % des salariés travaillent depuis plus de dix ans dans le même établissement de la branche. Ils sont même jusqu'à 40 % dans ce cas chez les auxiliaires. A l'opposé, l'ancienneté est faible dans les établissements des prestataires logistiques (seulement 30 % y sont depuis plus de 3 ans), du fait que le secteur a procédé à de nombreux recrutements ces dernières années.

Répartition des établissements employant des travailleurs handicapés par activité

	Effectifs	%
TRM	3 304	15 %
TRV	1 257	34 %
DEM	116	8 %
LOC	285	25 %
AUX	913	21 %
PRL	257	21 %
TRS	636	12 %
Total	6 767	17 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Près de 20 000 handicapés sont salariés des entreprises de la branche.

17 % des établissements de la branche conventionnelle déclarent employer des travailleurs handicapés. Cette proportion culmine même à 34 % dans le transport routier de voyageurs, où 5 % des salariés auraient un handicap. Il est vrai que 37 % des employeurs du TRV sont à la tête d'établissements d'au moins 20 salariés qui, à ce titre, ont l'obligation d'employer au moins 6 % de travailleurs handicapés.

Dans le déménagement, dont 10 % seulement des établissements employeurs ont au moins 20 salariés, 8 % des établissements emploient des handicapés.

Répartition des effectifs de travailleurs handicapés par activité

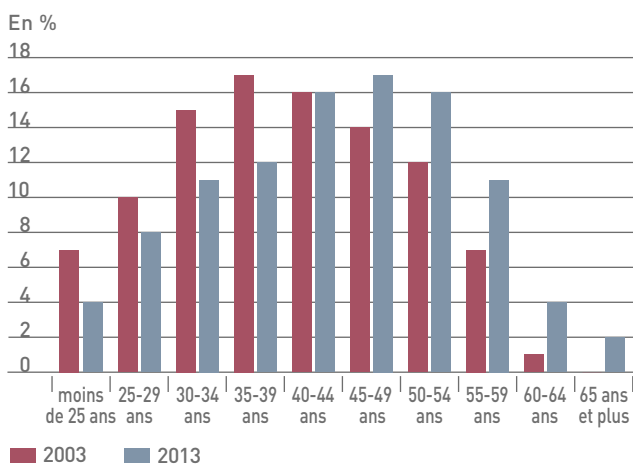
	Effectifs	%
TRM	8 034	2 %
TRV	4 605	5 %
DEM	157	1 %
LOC	593	3 %
AUX	2 940	3 %
PRL	2 724	7 %
TRS	927	2 %
Total	19 981	3 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

NB. L'employeur peut se libérer de son obligation d'emploi en versant une contribution financière à l'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées - Agéfiph - ou conclure un accord de groupe, d'entreprise ou d'établissement ; il peut aussi s'acquitter partiellement de son obligation en accueillant des personnes handicapées dans le cadre d'un stage, en concluant des contrats de sous-traitance, de fournitures ou de prestations de services avec des entreprises adaptées - anciennement « ateliers protégés » -, des centres de distribution de travail à domicile ou des établissements et services d'aide par le travail - anciennement « centres d'aide par le travail ».

Démographie

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle

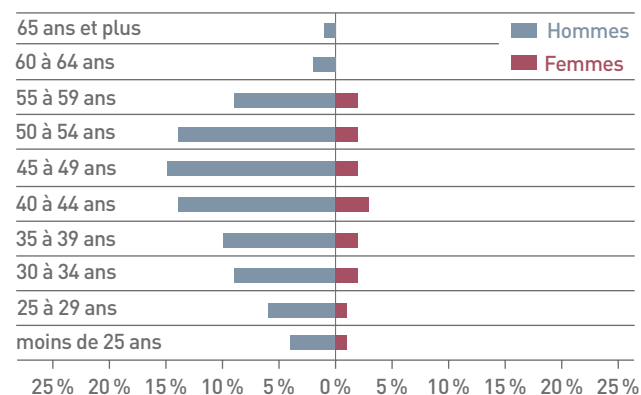


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le vieillissement de la population et l'évolution du cadre législatif des départs en retraite contribuent à amplifier la part des seniors dans l'emploi, les actifs tendant à poursuivre leur travail à un âge de plus en plus avancé. 35% des salariés de la branche ont moins de 40 ans en 2013 ; ils étaient près de 50 % dix ans auparavant. Parallèlement, seulement un salarié sur cinq avait 50 ans ou plus en 2003 ; désormais, au niveau de la branche, 29 % des salariés sont dans cette classe d'âge (au niveau de l'ensemble des actifs occupés de l'économie, 28 % des salariés ont également au moins 50 ans).

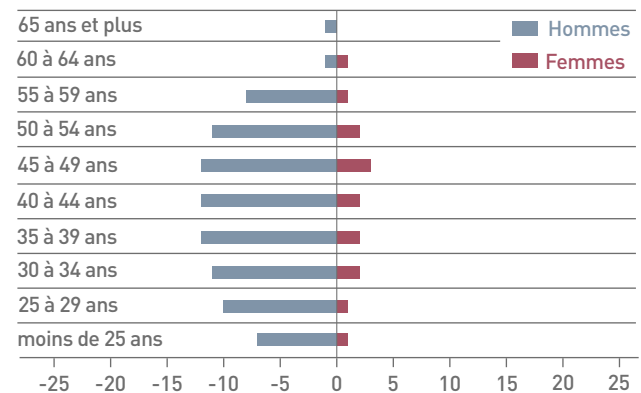
Pyramides des âges en 2013 (ensemble des familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)



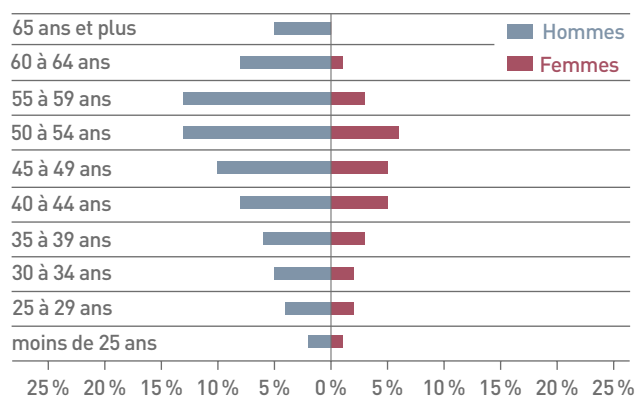
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Déménagement





Transport routier de voyageurs

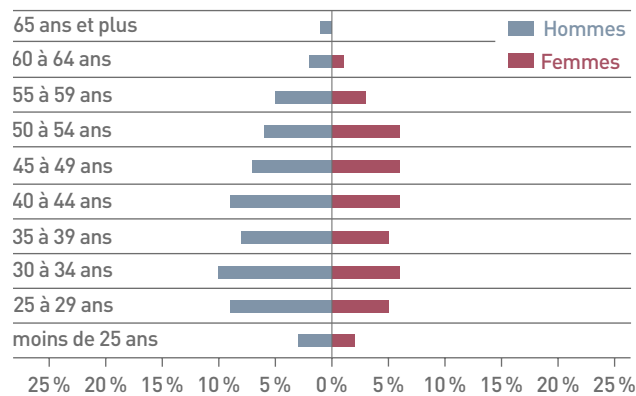


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Dans l'activité Marchandises (entendue au sens large, y compris prestataires logistiques, mais hors déménagement), le nombre de salariés d'au moins 40 ans a augmenté de 5 % en un an, tandis que le nombre des moins de 40 ans a diminué de 9 %. Désormais, près des deux tiers des salariés de l'activité Marchandises ont 40 ans ou plus.

Le même type d'évolution s'observe en 2013 dans le transport sanitaire : le nombre des moins de 40 ans se réduit de 4 %, tandis que les 40 ans et plus progressent de 9 %. Ces derniers deviennent ainsi majoritaires dans le secteur.

Transport sanitaire



Le secteur du déménagement voit également ses effectifs vieillir en 2013 du fait d'une augmentation de 3 % du nombre de salariés de 50 ans et plus (27 % des salariés), conjuguée à une diminution de 3 % également du nombre des autres salariés.

Dans le transport routier de voyageurs en revanche, le nombre de personnes de moins de 30 ans, qui représentent seulement 8 % des salariés du secteur, s'est accru de 8 % en un an. Dans le même temps, les effectifs d'au moins 50 ans (pas loin d'un salarié sur deux) augmentaient également de 4 %, tandis que les effectifs de 35 à 49 ans stagnaient.

Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

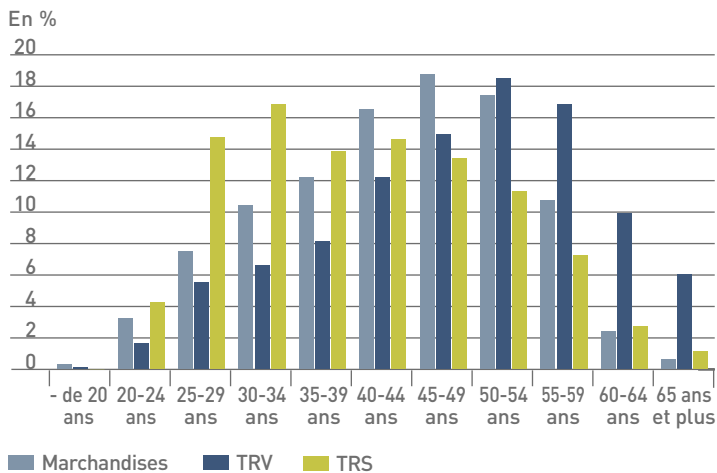
	- de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 et plus	TOTAL
MAR	1 076	10 173	23 817	32 778	38 398	52 098	59 103	54 792	33 741	7 734	2 051	315 762
TRV	44	1 312	4 395	5 271	6 539	9 787	11 947	14 843	13 535	7 958	4 819	80 449
TRS	9	1 952	6 827	7 803	6 374	6 784	6 229	5 256	3 327	1 237	513	46 312
Total	1 129	13 437	35 039	45 852	51 312	68 670	77 278	74 891	50 604	16 928	7 383	442 523

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Ces pyramides des âges, et leur évolution, traduisent en fait largement la situation dans la famille professionnelle Conduite. En effet, pour les activités Marchandises et transport sanitaire, l'emploi des conducteurs de moins de 40 ans s'est contracté respectivement de 6 % et 5 %

en 2013, alors qu'il a progressé de 6 % dans le transport routier de voyageurs. Néanmoins, si un conducteur sur deux du TRS a moins de 40 ans, ils sont un sur trois en Marchandises et un sur cinq en TRV dans cette même classe d'âge.

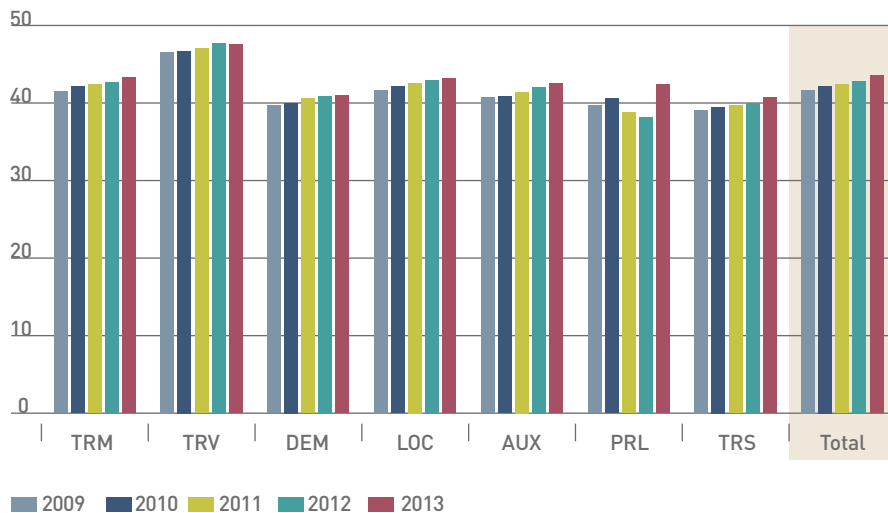
Structure par âge dans la conduite en 2013



Parallèlement, la moitié des effectifs de conducteurs ont 40 ans et plus dans le transport sanitaire, 45 ans et plus dans l'activité Marchandises, et 49 ans et plus dans le transport routier de voyageurs. Cet âge médian dans le TRV est élevé car les emplois de ce secteur sont ouverts à des personnes ayant repris un emploi après une interruption ou une reconversion.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Age moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

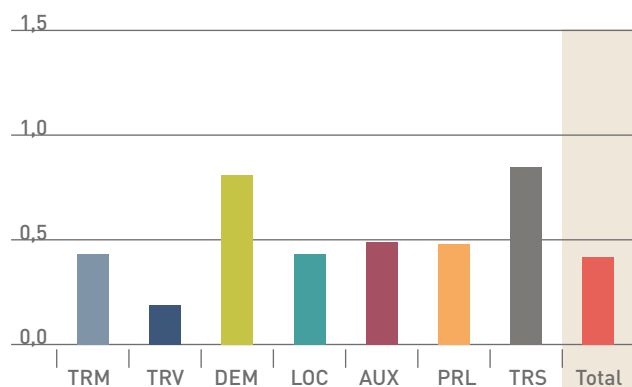
Le transport routier de voyageurs est le seul secteur qui n'a pas vu l'âge moyen de ses salariés augmenter en 2013, mais celui-ci atteint toutefois 47 ans et 7 mois. L'âge moyen des salariés de la branche (toutes familles professionnelles confondues) est désormais de 43 ans et demi, soit 9 mois de plus qu'en 2012. Dans l'activité Marchandises en particulier, la présence plus importante de séniors trouve une explication

dans la baisse des effectifs salariés, qui restreint les opportunités d'embauche de jeunes. Chez les auxiliaires, où, on l'a vu, l'ancienneté moyenne dans les établissements est élevée, une gestion du marché du travail de type interne, basée sur une certaine stabilité de l'emploi dans la même entreprise, concourt également à un vieillissement dans le métier.



Indicateurs démographiques

Taux de relève

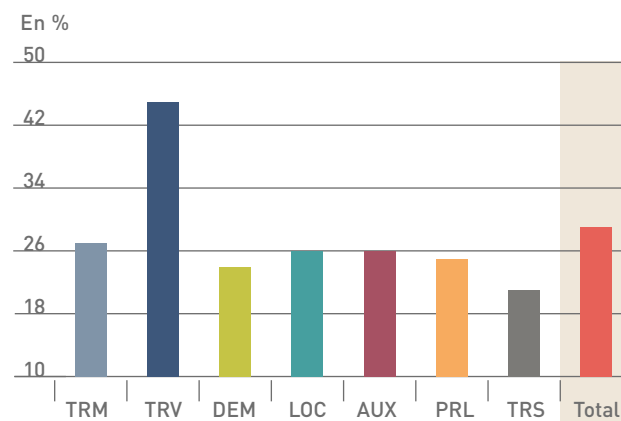


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans.

Dans la branche, on compte un jeune de moins de 30 ans pour 2,4 seniors de plus de 50 ans. La baisse du taux de relève s'est poursuivie en 2013 dans tous les secteurs de la branche conventionnelle, excepté le TRV, où les moins de 30 ans sont néanmoins cinq fois moins nombreux que les plus de 50 ans. Ainsi, même dans le transport sanitaire, les plus de 50 ans sont devenus plus nombreux que les moins de 30 ans. Le taux de relève au niveau de la branche (0,4) est plus bas que dans le reste de l'économie (0,7).

Taux de renouvellement



Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (x 100). Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les dix années à venir, et, depuis la réforme des retraites, dans les douze prochaines années au moins.

29 % des salariés de la branche ont plus de 50 ans, soit 2 points de plus qu'en 2012. Là encore, tous les secteurs de la branche sont concernés par cette évolution, hormis le transport routier de voyageurs, mais dans ce secteur 45 % des salariés ont déjà plus de 50 ans. A titre de comparaison, le taux de renouvellement s'établit à 28 % pour l'ensemble des emplois de l'économie française.

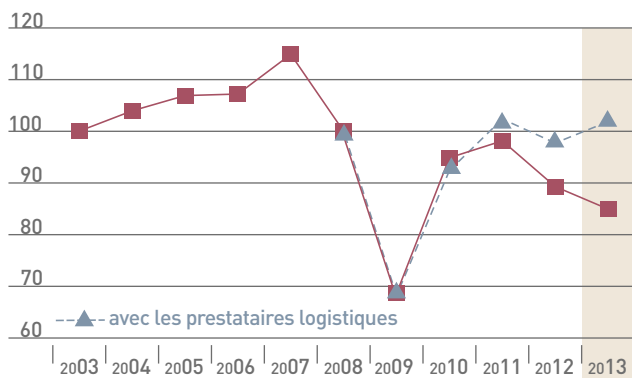


Mouvements de main d'œuvre

Nombre de recrutements en 2013

118 680

Evolution des recrutements (Indice base 100 au 31.12.2008)



Les recrutements sont ici entendus comme les embauches réalisées par les établissements de la branche au cours d'une année civile, soit l'ensemble des salariés entrés dans les établissements de la branche. Ils ont progressé de 4 % en 2013 au niveau des établissements de l'ensemble de la branche, mais ont reculé de 5 % sur le périmètre hors prestataires logistiques.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Recrutements par activité

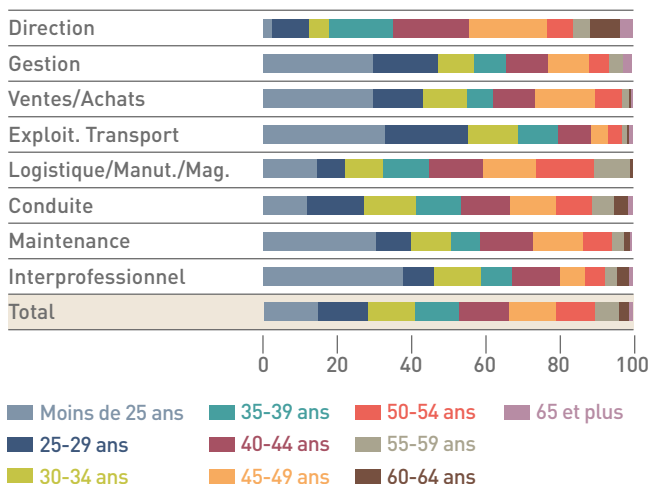
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
2013	49 983	18 418	2 455	3 680	12 040	23 283	8 819	118 680
Evolution 2013/2012	-10 %	-1 %	7 %	-3 %	6 %	78 %	-7 %	4 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les recrutements ont notamment baissé en transport routier de marchandises (-10 %), en transport sanitaire (-7 %) et dans la location (-3 %).



Embauches par âge et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les recrutements de jeunes ont pâti de l'atonie du marché de l'emploi. En 2013, les embauches de jeunes de moins de 30 ans dans la branche ont régressé de 16 %, tandis que les recrutements de personnes d'au moins 50 ans ont été 1,3 fois plus nombreux qu'en 2012.

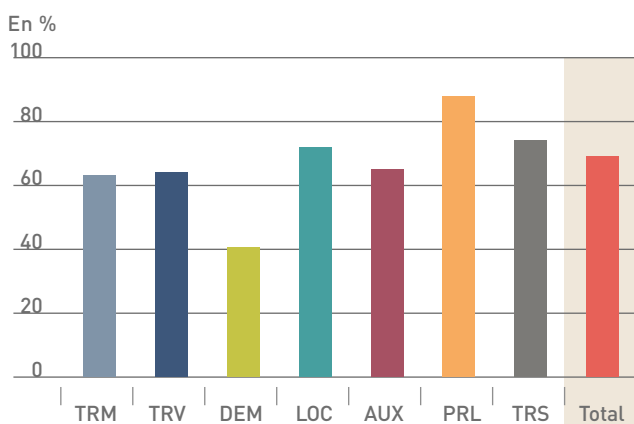
La famille professionnelle Exploitation Transport a été la plus réceptive aux candidatures de jeunes : 55 % des personnes recrutées en 2013 dans cette famille professionnelle ont moins de 30 ans.

Les postes en Conduite se caractérisent, avec ceux en Direction, par une proportion relativement faible de jeunes recrutés. Il est vrai que le dispositif réglementaire fixe un âge minimum pour exercer :

- 21 ans pour les permis C et CE ; 18 ans lorsqu'il s'agit d'une formation TP, CAP et Bac pro de la conduite routière ;
- 24 ans pour les permis D et DE ; 21 ans dans le cas d'une formation professionnelle.

Il en découle que les conducteurs, respectivement de moins de 21 ans pour les véhicules de transport routier de marchandises, et de moins 24 ans pour les véhicules de transport en commun, représentent seulement 4 % des embauches à ces postes.

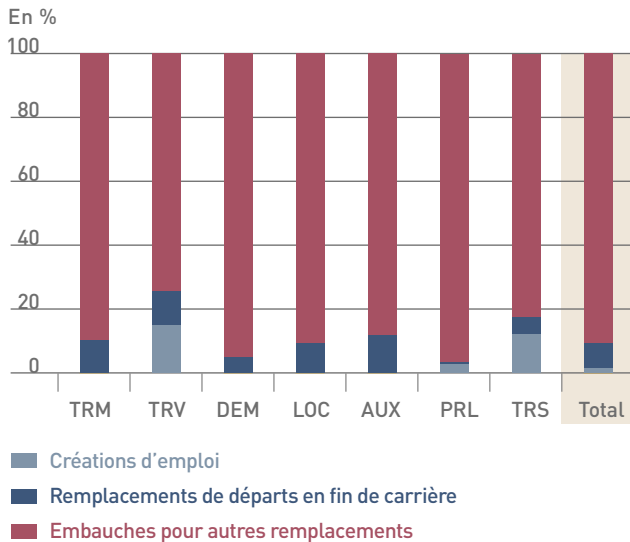
Part des embauches en CDI par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Un CDI est proposé à près de sept recrutés sur dix dans les établissements de la branche. Dans le déménagement en revanche, trois fois sur cinq, un autre type de contrat est signé avec les nouveaux entrants.

Répartition des types d'embauche en 2013



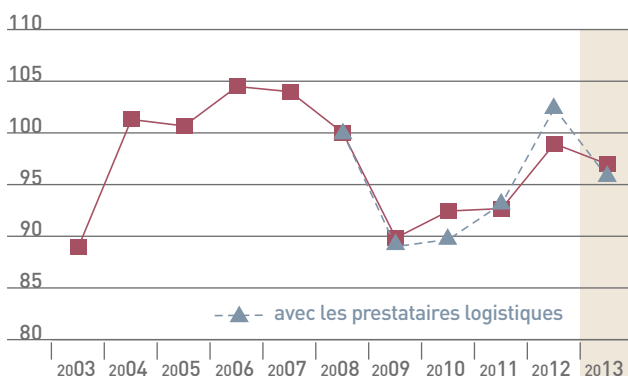
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Dans le cadre d'un accroissement léger des effectifs salariés, moins de 2% des salariés qui ont été recrutés en 2013 par les établissements de la branche l'ont été pour pourvoir à des créations d'emploi, et 8% afin de remplacer des départs en fin de carrière. Le remplacement des « autres départs » (fin de CDD, démission, rupture conventionnelle, licenciement autre qu'économique...) a justifié 90 % des embauches.

Nombre de départs en 2013

114 668

Evolution des départs (Indice base 100 au 31.12.2008)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les départs de salariés mentionnés ici rassemblent les sorties à l'échelle des établissements de la branche conventionnelle. Ces départs, tous motifs confondus (démission, retraite, Congé de Fin d'Activité, licenciement, fin de contrat, rupture conventionnelle...) se sont réduits de 7 % en 2013. Ils ne traduisent pas nécessairement des flux quittant la branche, car des salariés sortants d'établissements de la branche peuvent être recrutés par d'autres établissements de la branche.



Départs par activité

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
2013	57 495	18 222	3 006	3 139	12 807	5 082	8 868	108 619
Evolution 2013/2012	-7 %	3 %	32 %	-23 %	14 %	-49 %	-1 %	-7 %

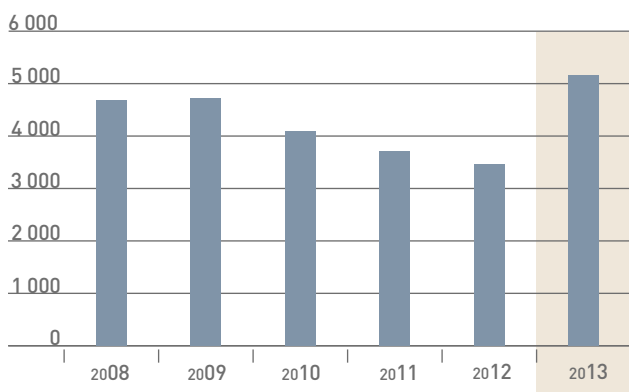
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La croissance des effectifs salariés chez les prestataires logistiques est due à la conjonction d'une diminution du nombre des départs et d'une hausse des recrutements.

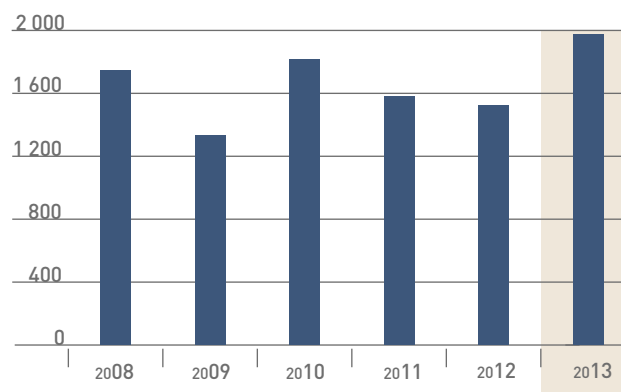
Dans le transport routier de voyageurs, elle s'explique par une augmentation des recrutements en 2013 qui a plus que compensé la hausse des départs.

Evolution des départs en fin de carrière par secteur

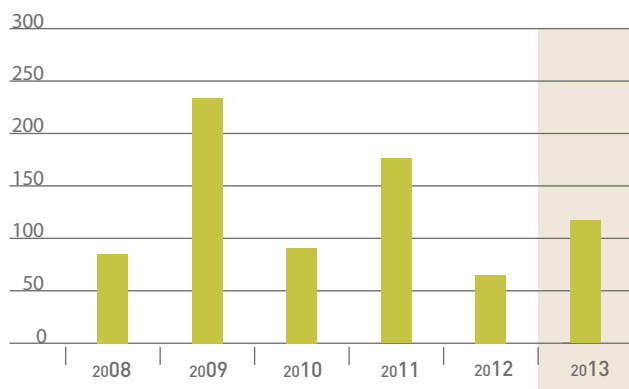
TRM



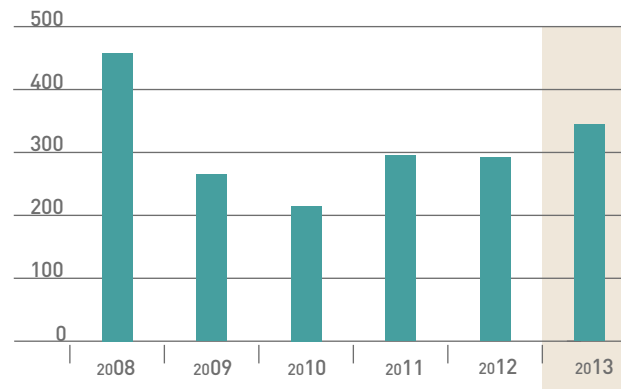
TRV



DEM

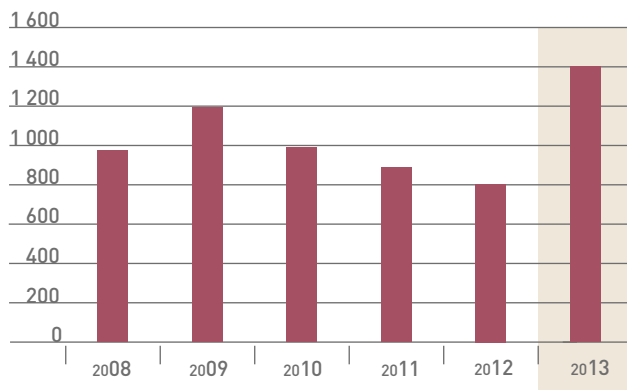


LOC

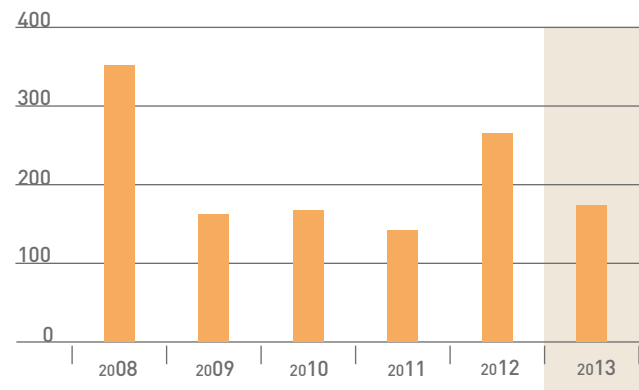


Evolution des départs en fin de carrière par secteur (suite)

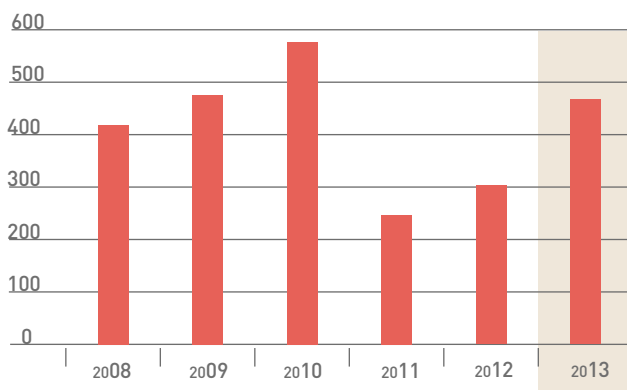
AUX



PRL



TRS



Les départs en fin de carrière sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité. Ils ont été multipliés par 1,4 en 2013. Ce bond est notamment imputable aux reports des départs qui avaient été différés suite à la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites et aux nouvelles dispositions relatives au Congé de fin d'activité.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Evolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRM

2000	1 315
2001	1 521
2002	1 811
2003	1 947
2004	1 857
2005	1 897
2006	1 771
2007	1 910
2008	1 582
2009	1 745
2010	1 705
2011	1 568
2012	962
2013	1 772

Source : FONGECFA-Transport

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRV

2000	133
2001	143
2002	194
2003	200
2004	203
2005	185
2006	188
2007	169
2008	157
2009	197
2010	209
2011	172
2012	142
2013	225

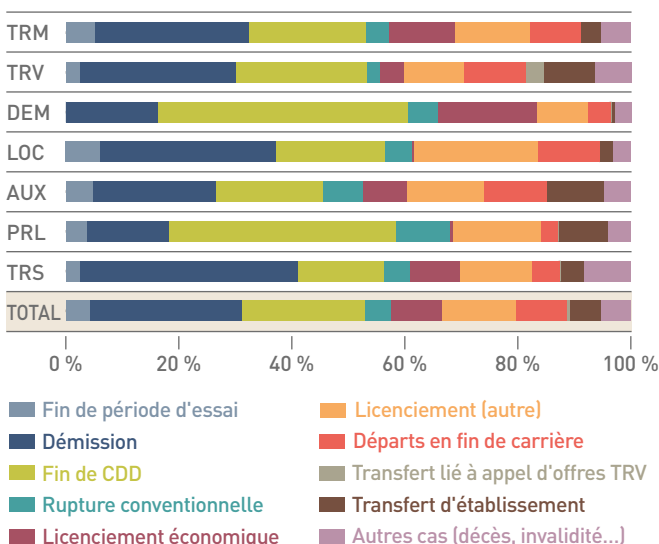
Source : AGECEFA-Voyageurs



Le Congé de Fin d'Activité (CFA) est un dispositif de cessation d'activité qui permet le départ anticipé avant l'âge légal de départ en retraite des conducteurs routiers sous certaines conditions d'âge et d'ancienneté, en contrepartie d'une embauche en remplacement. En 2013, on recense 887 bénéficiaires du CFA-Voyageurs et 7 856 bénéficiaires du CFA-Marchandises.

Le nombre de nouveaux bénéficiaires du Congé de Fin d'Activité a été multiplié par 1,8 pour les Marchandises et par 1,6 pour les Voyageurs en 2013, du fait qu'ont fait valoir leurs droits les conducteurs dont l'âge de départ en CFA avait été reporté de 55 à 57 ans à partir du 1^{er} juillet 2011, en vertu de l'accord signé le 30 mai 2011 entre les partenaires sociaux et l'Etat.

Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur en 2013 (ensemble des familles professionnelles)

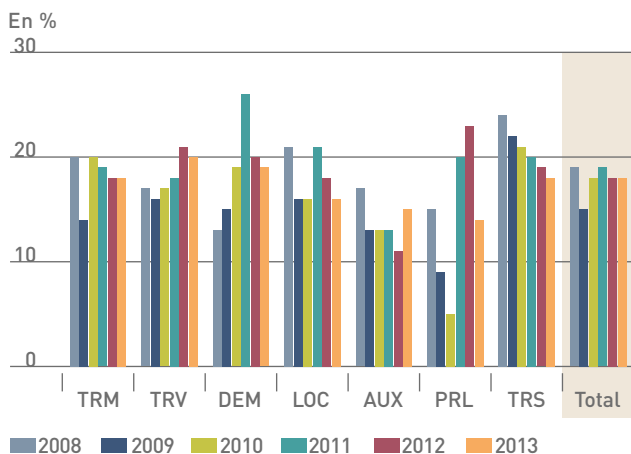


Les départs en fin de carrière constituent le seul motif de départ des établissements de la branche orienté à la hausse en 2013.

Le volume des démissions, qui expliquent 27 % des départs (et jusqu'à 39 % dans le transport sanitaire), s'est ainsi réduit de 9 %.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Evolution du taux de rotation dans la conduite par secteur



Le taux de rotation dans la conduite, calculé comme la somme des recrutements et des départs divisée par deux fois les effectifs en emploi en début de période, est resté stable en 2013. C'est dans le transport routier de voyageurs que les mouvements de main d'œuvre entrants et sortants de conducteurs sont les plus nombreux, en lien avec le dynamisme du marché de l'emploi de ce secteur, et le fait que les carrières y soient souvent plus courtes que dans les autres secteurs.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Intérim

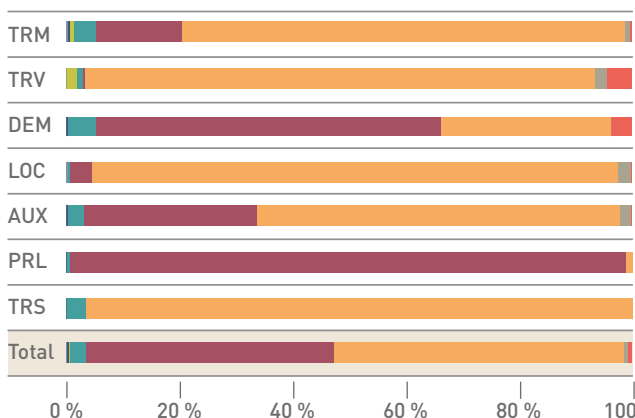
Etablissements déclarant avoir recours à l'intérim

TRM	4 694	21 %
TRV	654	18 %
DEM	605	44 %
LOC	368	33 %
AUX	1 376	31 %
PRL	633	52 %
TRS	207	4 %
Total	8 538	22 %

Le recours au travail temporaire est très variable selon les secteurs de la branche : marginal dans le transport sanitaire (seulement 4 % des établissements du TRS déclarent y avoir recours), il est beaucoup plus répandu chez les prestataires logistiques, dans le déménagement et la location (pratiqué par au moins un tiers des établissements).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition du nombre de postes d'intérim par famille professionnelle et activité



La moitié des intérimaires de la branche est constituée de conducteurs, et 44 % de personnels de la famille professionnelle Logistique-Manutention-Magasinage.

Direction
 Gestion
 Vente/Achats
 Exploit. Transport
 Logistique/Manut./Mag.
 Conduite
 Maintenance
 Interprofessionnel

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Evolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

	2009	2010	2011	2012	2013
TRM	9 398	11 777	12 199	10 994	11 364
TRV	902	907	857	855	967
DEM	525	648	580	561	547
LOC	783	906	976	923	974
AUX	9 295	11 511	11 578	10 851	10 865
PRL	7 095	8 045	9 022	8 560	9 659
TRS	121	121	114	92	91
Total	28 121	33 914	35 325	32 835	34 467

Source : DARES, exploitation des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire
Données ajustées au champ conventionnel

L'exploitation des fichiers de déclarations mensuelles des agences d'intérim fait apparaître une progression de 5 % en 2013 du nombre d'intérimaires en équivalents temps plein dans la branche, à contre-courant de la tendance

observée dans le reste de l'économie (-3 %). C'est chez les prestataires logistiques que l'accroissement du volume d'intérimaires a été le plus élevé (+1 100 intérimaires en équivalents temps plein en 2013).



Marché du travail

> Offres et demandes d'emploi

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de Pôle emploi. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi,

mais pour les offres d'emploi elles sont partielles, les seules offres d'emploi adressées à Pôle emploi étant ici recensées.

Evolution des offres d'emploi de la branche par secteur (ensemble des codes ROME)

Codes NAF Rév. 2	Libellé	2012	2013	Taux de satisfaction en 2012	Taux de satisfaction en 2013
49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	4 829	4 952	83 %	79 %
49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	3 830	4 016	86 %	84 %
49.41A	Transports routiers de fret interurbains	13 031	11 919	84 %	90 %
49.41B	Transports routiers de fret de proximité	12 608	11 136	85 %	88 %
49.41C	Location de camions avec chauffeur	2 000	1 632	83 %	79 %
49.42Z	Services de déménagement	1 476	1 060	82 %	78 %
52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	2 555	2 086	87 %	88 %
52.29A	Messagerie, fret express	1 616	1 383	84 %	93 %
52.29B	Affrètement et organisation des transports	2 960	2 658	81 %	85 %
53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	907	1 016	90 %	94 %
77.12Z	Location et location-bail de camions	737	611	83 %	91 %
80.10Z	Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	2 198	1 761	83 %	87 %
86.90A	Ambulances	4 029	3 749	83 %	84 %
TOTAL BRANCHE CCNTR		52 776	47 980	84 %	87 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel

Les offres d'emploi déposées par les entreprises de la branche conventionnelle au sens de la CCNTR se sont encore contractées de 9 % en 2013, après -19 % en 2012. Comme en 2012, les employeurs du transport routier de voyageurs sont quasiment les seuls à avoir déposé davantage d'offres d'emploi auprès de Pôle emploi.

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule comme le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi

sorties (satisfaites ou annulées) au cours de la même année (x 100). Il est généralement considéré comme traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des difficultés de recrutement. En l'occurrence, ce taux s'est relevé de 3 points en 2013 pour s'établir à 87 %, comme dans le reste de l'économie française.

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2013

Codes ROME V-3	Libellé	Nombre d'offres déposées par la branche en 2013	Part des offres déposées par la branche	Part des offres déposées par les agences d'intérim	Taux de satisfaction des offres de la branche	Taux d'évolution 2013/2012 des offres déposées
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	43	4 %	8 %	89 %	-13 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	91	0 %	26 %	94 %	-31 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	2 987	86 %	3 %	87 %	-6 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	547	4 %	66 %	89 %	-11 %
N1102	Déménagement	729	43 %	15 %	87 %	-23 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	1 784	3 %	43 %	91 %	-22 %
N1105	Manutention manuelle de charges	885	4 %	31 %	93 %	-29 %
N1201	Affrètement transport	333	46 %	36 %	79 %	-1 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	378	36 %	40 %	85 %	-10 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	75	6 %	19 %	81 %	-18 %
N1302	Direction de site logistique	65	7 %	23 %	79 %	-13 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	327	5 %	37 %	83 %	-12 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	14 515	41 %	32 %	87 %	-13 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	1 855	38 %	3 %	86 %	-18 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	6 042	57 %	13 %	87 %	-1 %
N4104	Courses et livraisons express	248	10 %	3 %	90 %	-19 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	6 356	31 %	10 %	88 %	-12 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	149	44 %	29 %	77 %	-7 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	54	71 %	4 %	82 %	-36 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 122	56 %	23 %	82 %	-2 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	272	62 %	9 %	81 %	6 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		38 858	18 %	32 %	89 %	-19 %



Les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique sont appréhendés par une sélection des codes ROME.

18 % de l'ensemble des offres d'emploi déposées auprès de Pôle emploi sur les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique l'ont été par les entreprises de la branche conventionnelle, soit moins que par des agences de travail temporaire (32 %).

Les offres d'emploi déposées par les entreprises de la branche pour ces métiers se sont rétractées de 19 % en 2013. Cette évolution est généralisée à tous les métiers, excepté l'exploitation des transports routiers de personnes (+6 %).

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2013 (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

Codes ROME V-3	Libellé	Part des offres de la branche en CDI	Part des offres de la branche < 1 mois	Part des offres de la branche à temps complet	Part des offres de la branche < 20 heures hebdo.
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	19 %	0 %	74 %	2 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	32 %	9 %	87 %	13 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	50 %	3 %	96 %	1 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	36 %	2 %	97 %	0 %
N1102	Déménagement	36 %	12 %	88 %	8 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	24 %	3 %	97 %	2 %
N1105	Manutention manuelle de charges	38 %	6 %	80 %	9 %
N1201	Affrètement transport	82 %	0 %	99 %	1 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	56 %	0 %	98 %	0 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	73 %	0 %	99 %	0 %
N1302	Direction de site logistique	77 %	0 %	100 %	0 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	59 %	0 %	98 %	0 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	50 %	4 %	97 %	1 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	56 %	2 %	40 %	39 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	59 %	2 %	43 %	14 %
N4104	Courses et livraisons express	55 %	4 %	72 %	9 %

Suite du tableau de la page 43

Codes ROME V-3	Libellé	Part des offres de la branche en CDI	Part des offres de la branche < 1 mois	Part des offres de la branche à temps complet	Part des offres de la branche < 20 heures hebdo.
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	53 %	3 %	91 %	3 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	87 %	0 %	98 %	0 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	89 %	0 %	98 %	0 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	66 %	0 %	96 %	1 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	70 %	0 %	97 %	0 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		52 %	3 %	84 %	5 %
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL FRANCE		32 %	14 %	69 %	14 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel

Plus de la moitié des offres d'emploi déposées par la branche en 2013 sur les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique sont en CDI, et au moins 8 offres sur 10 sont à temps complet (mais moins d'une sur deux pour la conduite de véhicules

de transport de personnes). Les propositions d'offres d'emploi pour des métiers transport-logistique sont ainsi plus fréquemment à temps complet que les offres d'emplois dans les autres domaines.





Evolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME (demandeurs de catégories A : personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)

Codes ROME V-3	Libellé	2012	2013	Taux d'évolution 2013/2012
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	5 942	5 952	0 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	70 733	65 763	-7 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	12 815	12 922	1 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	43 043	41 831	-3 %
N1102	Déménagement	4 557	4 435	-3 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	140 331	139 648	0 %
N1105	Manutention manuelle de charges	93 600	92 965	-1 %
N1201	Affrètement transport	1 276	1 279	0 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	3 429	3 434	0 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	5 390	6 055	12 %
N1302	Direction de site logistique	1 895	2 150	13 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	13 248	12 789	-3 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	76 193	74 735	-2 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	9 646	10 047	4 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	15 150	15 143	0 %
N4104	Courses et livraisons express	4 316	4 630	7 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	1 897	1 842	-3 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	349	353	1 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	3 422	3 317	-3 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	3 422	3 317	-3 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	451	467	4 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		596 542	587 919	-1 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Parallèlement, les demandes d'emploi enregistrées en 2013 (flux de nouvelles inscriptions au fichier des demandeurs d'emploi de Pôle emploi) se sont repliées de 1 % pour l'ensemble des métiers spécifiques au transport routier et à la logistique. En fait, la

progression des enregistrements de demandes d'emploi ne s'observe que dans les métiers du transport de personnes, et certains métiers logistiques, ce qui traduit une forme de clairvoyance des demandeurs d'emploi à l'égard des activités qui créent des emplois en 2013.

Evolution des demandes en stock

Codes ROME V-3	Libellé	Demandes en stock au 31.12.2012	Demandes en stock au 31.12.2013	Taux d'évolution 2013/2012
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	5 364	5 482	2 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	74 984	76 251	2 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	9 658	10 432	8 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	46 733	49 058	5 %
N1102	Déménagement	3 109	3 265	5 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	125 483	133 159	6 %
N1105	Manutention manuelle de charges	68 563	71 852	5 %
N1201	Affrètement transport	1 010	1 044	3 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	2 528	2 727	8 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	4 396	5 202	18 %
N1302	Direction de site logistique	1 968	2 248	14 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	13 028	13 480	3 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	67 135	71 519	7 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	9 328	10 345	11 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	15 090	16 103	7 %
N4104	Courses et livraisons express	3 107	3 407	10 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	74 837	78 835	5 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 770	1 780	1 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	303	342	13 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	2 893	3 011	4 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	383	445	16 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		531 670	559 987	5 %

Source : Pôle emploi / DES / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

En dépit de la diminution des flux de demandes d'emploi enregistrées en 2013, les demandes en stock sur les métiers spécifiques au transport et à la logistique ont

augmenté de 5 % en 2013, du fait que les sorties des listes de demandeurs d'emploi sont restées limitées.

Comme en 2012, tous les métiers du transport routier et de la logistique sont concernés par la hausse des demandes d'emploi en stock.



Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2013

Pour les demandes
d'emploi enregistrées

Pour les demandes en stock

Codes ROME V-3	Libellé	Pour les demandes d'emploi enregistrées			Pour les demandes en stock		
		Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	60 %	21 %	14 %	62 %	11 %	28 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	59 %	28 %	12 %	67 %	13 %	25 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	31 %	15 %	9 %	31 %	8 %	15 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	3 %	20 %	9 %	4 %	10 %	16 %
N1102	Déménagement	0 %	30 %	6 %	0 %	18 %	13 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	17 %	29 %	8 %	19 %	16 %	17 %
N1105	Manutention manuelle de charges	6 %	40 %	6 %	8 %	24 %	14 %
N1201	Affrètement transport	36 %	24 %	13 %	37 %	13 %	24 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	48 %	25 %	9 %	46 %	15 %	20 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	30 %	15 %	15 %	26 %	8 %	25 %
N1302	Direction de site logistique	13 %	5 %	26 %	11 %	2 %	36 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	29 %	17 %	15 %	27 %	9 %	25 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	3 %	10 %	17 %	3 %	5 %	24 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	16 %	7 %	25 %	16 %	4 %	37 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	17 %	8 %	22 %	17 %	4 %	33 %
N4104	Courses et livraisons express	8 %	42 %	9 %	11 %	21 %	22 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	4 %	19 %	13 %	5 %	10 %	23 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	15 %	4 %	31 %	13 %	2 %	42 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	20 %	5 %	31 %	15 %	3 %	41 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	37 %	27 %	10 %	37 %	16 %	18 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	33 %	22 %	16 %	33 %	12 %	29 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		17 %	24 %	11 %	20 %	13 %	21 %
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL FRANCE		49 %	29 %	11 %	50 %	16 %	21 %

Pour les métiers spécifiques au transport routier et à la logistique, les femmes sortent vraisemblablement moins rapidement que les hommes des listes de demandeurs d'emploi : en effet, elles ont occasionné 17 % des flux de demandes d'emploi enregistrées, mais pèsent à hauteur de 20 % dans les stocks de demandeurs d'emploi. Ce différentiel est même le plus aigu pour le métier où elles sont le plus représentées, à savoir pour les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage.

A contrario, les moins de 25 ans (de tous sexes) sortent plus rapidement des listes de demandeurs d'emploi que leurs aînés. Ainsi, plus de 40 % des demandes d'emploi enregistrées en 2013 pour des courses et livraisons express ont moins de 25 ans (il s'agit d'un des métiers de la branche sur lesquels les jeunes sont les plus enclins à se positionner), mais les jeunes ne représentent qu'un demandeur d'emploi sur 5 dans les demandes en stock de ce métier.

Evolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)

Codes

ROME

V-3 Libellé



Codes	Libellé	2012	2013
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	23 %	20 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	39 %	29 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	29 %	27 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	36 %	33 %
N1102	Déménagement	48 %	39 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	60 %	47 %
N1105	Manutention manuelle de charges	30 %	22 %
N1201	Affrètement transport	57 %	57 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	34 %	31 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	29 %	21 %
N1302	Direction de site logistique	55 %	42 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	52 %	48 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	54 %	48 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	62 %	49 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	70 %	69 %
N4104	Courses et livraisons express	69 %	52 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	27 %	24 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	19 %	18 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	34 %	22 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	60 %	60 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	92 %	94 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		44 %	36 %

Source : Pôle emploi / DES / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes et STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Le taux de tension reflète le nombre d'offres d'emploi déposées pour une demande d'emploi enregistrée. Les offres d'emploi ayant reflué davantage que les demandes enregistrées, le taux de tension des métiers du transport routier et de la logistique diminue mécaniquement en 2013, en l'occurrence de 8 points. Il s'établit à 36 %

pour les ROME spécifiques du transport routier et de la logistique, soit 10 points de moins que pour l'ensemble des codes ROME. Une seule profession dépasse le seuil considéré comme critique de 75 %, celle relative à l'exploitation des transports routiers de personnes, comme d'ailleurs en 2012.



Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO 2014

Métiers	% Recrutements difficiles
Cadres des transports	65,0 %
Ingénieurs et cadres logistique, planning, ordonnancement	52,4 %
Agents d'exploitation des transports (personnels sédentaires)	15,2 %
Contrôleurs des transports (personnels roulants)	14,5 %
Responsables logistiques (non cadres)	33,5 %
Agents administratifs des transports de marchandises	43,4 %
Employés des transports et du tourisme	23,3 %
Techniciens des transports et de tourisme	33,6 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance	30,4 %
Conducteurs routiers et grands routiers	45,1 %
Conducteurs de transport en commun sur route	45,5 %
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	53,0 %
Responsables de magasinage, de tri, de manutention	30,3 %
Ouvriers qualifiés magasinage et manutention (caristes, préparateurs de commandes...)	24,1 %
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	18,8 %

Source : Enquête BMO 2014

L'enquête Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO), réalisée annuellement par Pôle emploi, avec le concours du Crédoc, porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État et entreprises publiques, et repère en particulier les projets de recrutements perçus comme difficiles par les employeurs.

Cette enquête met en évidence, en 2014, une forte augmentation de la part des projets de recrutement jugés difficiles pour pourvoir des postes de cadres des transports, et elle confirme que les difficultés de recrutement sont les plus vives pour les conducteurs de taxis et d'ambulances (indistinctement), avec plus d'un poste sur deux difficile à pourvoir pour ces métiers.

> Dispositifs soutenus par la branche pour la formation des demandeurs d'emploi

Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) individuelles financées par l'OPCA-TRANSPORTS en 2013

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasiner	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	388	7	29	0	26	450
Voyageurs	734	44	0	1	17	796
Transport sanitaire	17	1	0	0	10	28
Total	1 139	52	29	1	53	1 274

Source : OPCA-TRANSPORTS

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec des financements Pôle emploi et OPCA-TRANSPORTS, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation pré-qualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

1 274 personnes recrutées dans la branche ont bénéficié de ce dispositif pour se former en 2013, après 829 personnes en 2012. Il s'agit à 90 % de conducteurs, principalement embauchés dans des entreprises de transport routier de voyageurs. Seulement 2 % des POE individuelles de la branche ont été réalisées pour le transport sanitaire.

A ces effectifs en POE individuelles, s'ajoutent 912 stagiaires en POE collectives (après 765 en 2012) qui ont suivi en 2013 une formation dans les domaines de la conduite ou de la manutention et du magasinage.

N.B. Comme dans le reste du présent rapport, la répartition des effectifs formés entre les familles professionnelles de la branche s'effectue sur la base, non de l'emploi occupé, mais du libellé des formations suivies, appréciées par leur Formacode (codes relatifs à une nomenclature des formations).

Contrats de sécurisation professionnelle financés par l'OPCA-TRANSPORTS en 2013

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasiner	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1 437	208	872	63	933	3 513
Voyageurs	47	12	13	3	53	128
Transport sanitaire	47	12	7	5	67	138
Total	1 531	232	892	71	1 053	3 779

Source : OPCA-TRANSPORTS

Entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2011, les contrats de sécurisation professionnelle (CSP), d'une durée maximale de 12 mois, visent le retour à l'emploi - le cas échéant au moyen d'une reconversion ou d'une création ou reprise d'entreprise - de salariés qui font l'objet d'une procédure de licenciement économique dans une entreprise non soumise à l'obligation de proposer un congé de reclassement.

Ce dispositif a été particulièrement mobilisé en 2013, puisque les effectifs concernés ont été multipliés par trois par rapport à 2012. Comme en 2012, 93 % des bénéficiaires d'un contrat de sécurisation professionnelle dans la branche étaient employés dans une entreprise de transport de fret, et parmi eux près d'un quart ont suivi une formation relative aux métiers de l'entrepôt (manutention-magasiner).



Formation

> Formations réalisées

Il s'agit de présenter ici les effectifs formés sur des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, les établissements qu'ils soutiennent, à

l'AFPA, ainsi que dans les organismes de formation qui préparent aux CQP de convoyeur, dabiste ou agent de caisse, et ce quel que soit le statut des personnes ayant suivi ces formations (salarié, demandeur d'emploi, étudiant ou élève).

Formations d'accès au métier

Sortants ayant obtenu un diplôme, un titre ou un CQP en 2013

Sont ici présentés les effectifs ayant obtenu un diplôme d'Etat (par la voie scolaire ou l'alternance), un titre professionnel ou un CQP en 2013 à l'issue de leur formation dans les organismes de développement

et/ou dispensateurs de formation de la branche - et dans les établissements soutenus par eux -, à l'AFPA, ainsi que dans les organismes qui préparent aux CQP de convoyeur, dabiste ou agent de caisse.

Diplômes, titres professionnels ou CQP par famille professionnelle délivrés en 2013 par la branche

Diplôme
d'Etat (DE) ou
Titre professionnel
(TP) ou CQP

Diplômes,
titres ou CQP
délivrés en
2013

Direction-encadrement		
Mastère	DE	20
Master I et II	DE	256
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	TP	55
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	100
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	176
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	19
REL Responsable en logistique (AFT-IFTIM)	TP	160
RTM Responsable du transport multimodal (PROMOTRANS)	TP	142
Certificat de cadre en logistique (PROMOTRANS)	TP	5
MOLI Manager des Opérations de Logistique Internationale (PROMOTRANS)	TP	51

Suite du tableau de la page 51

Diplôme
d'Etat (DE) ou
Titre Professionnel
(TP) ou CQPDiplômes,
titres ou CQP
délivrés en
2013

Conduite		
BAC Pro Conducteur Transport Routier Marchandises		1 007
CAP Conducteur routier « marchandises » [1 et 2 ans]	DE	1 286
CAP Déménageur sur VUL	DE	30
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE	12
CAP Conducteur Livreur Marchandises	DE	101
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE	467
TP Agent de distribution et de livraison de plis, colis et services	TP	26
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	TP	207
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur	TP	6 498
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP	1 871
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs	TP	4 638
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	CQP	368
Exploitation-gestion		
Bac Pro Transport	DE	756
Bac Pro Logistique	DE	1 844
BTS Transport et Prestations logistiques	DE	924
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE	777
Licences professionnelles (PROMOTRANS)	DE	44
Ecole de Maîtrise du Transport Routier (PROMOTRANS)	TP	307
Technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises	TP	94
TSTL Technicien supérieur transport logistique	TP	264
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	23
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	TP	389
Technicien en logistique d'entrepôt	TP	172
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	TP	91
Manutention-magasinage		
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	DE	637
TP Cariste d'entrepôt	TP	1 004
TP Agent magasinier	TP	843
TP Préparateur de commandes en entrepôt	TP	1 415
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	CQP	307
Maintenance		
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	DE	116
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option véhicules industriels	DE	135
BTS Après-Vente Automobile option Véhicules Industriels	DE	13
Technicien en Maintenance des Parcs de Véhicules Industriels (PROMOTRANS)	TP	13
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	CQP	203
TOTAL		27 866

Source : AFPA, AFT, AIFC, Brink's, EST, Items, Loomis, Promotrans, Prosegur, Temis



Le nombre de diplômes d'Etat, titres professionnels et certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par l'AFPA, les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ou soutenus par eux, et les organismes agréés pour délivrer les CQP de la branche, sur le périmètre des formations propre aux familles professionnelles de la branche conventionnelle, s'est accru de 11 % en 2013, après +7 % en 2012.

Le nombre de personnes certifiées a augmenté pour toutes les familles professionnelles, sauf l'Exploitation (-6 %). L'évolution la plus favorable est enregistrée pour la Conduite (+16 %), à mettre essentiellement au crédit du Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises, qui a vu ses premiers sortants en 2013, et du TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs (+20 %).

Titres professionnels délivrés dans l'ensemble des centres agréés

	2012	2013	Evolution 2013/2012
Conduite			
Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	153	233	52 %
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur	6 622	7 283	10 %
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules	2 136	2 038	-5 %
Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs	4 047	5 162	28 %
Exploitation-Gestion			
Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises	74	82	11 %
Technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises	78	72	-8 %
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	246	337	37 %
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transitaire aérien et maritime	128	121	-5 %
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre	200	219	10 %
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	398	558	40 %
Technicien(ne) supérieur(e) des transports de personnes	36	30	-17 %
Manutention-magasinerie			
Cariste d'entrepôt	1 457	1 841	26 %
Agent(e) magasinier(ère)	1 364	1 608	18 %
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	1 624	2 061	27 %
TOTAL	18 563	21 715	17 %

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Le nombre de titres professionnels en transport et logistique délivrés dans l'ensemble des centres agréés et par la VAE s'est fortement accru en 2013 : +17 %, après +6 % en 2012. Ce sont ainsi près de deux fois plus de titres qui ont été délivrés qu'en 2009. Les progressions les plus rapides sont mesurées pour la conduite de véhicules utilitaires légers (+52 %), la conduite de véhicules de transport interurbain de voyageurs (+28 %), et les formations logistiques, qu'elles soient à destination

des opérateurs (+27 % pour le TP Préparateur(trice) de commandes en entrepôt, +26 % pour le TP Cariste d'entrepôt) ou des exploitants logistiques (+40 % pour le TSME, +37 % pour le TP Technicien(ne) en logistique d'entreposage).

Comme l'an dernier, 90 % des titres professionnels préparant aux métiers de la conduite routière ont été délivrés dans les organismes de formation de la branche ou à l'AFPA.

Diplômes d'Etat délivrés

	2012	2013	Evolution 2013/2012
Conduite			
CAP Conducteur routier « marchandises »	1 402	1 501	7 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	1 200	1 319	10 %
CAP Déménageur sur VUL	44	45	2 %
CAP Déménageur Professionnel	2	0	-100 %
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	205	149	-27 %
BEP Conduite et services dans les transports routiers	82	0	-100 %
BAC Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	1	938	x 938
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	2 985	3 125	5 %
Exploitation-gestion			
Bac Pro Exploitation des Transports	40	0	-100 %
Bac Pro Transport	949	852	-10 %
Bac Pro Logistique	2 972	2 541	-15 %
BTS Transport	1 158	0	-100 %
BTS Transport et prestations logistiques	3	1 358	x 453
Manutention-magasinage			
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	1 222	1 286	5 %
BEP Logistique et Transport	2 585	2 619	1 %
Maintenance			
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	1 144	1 200	5 %
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option véhicule industriel	971	742	-24 %
BTS Après-Vente Automobile option Véhicules industriels	136	168	24 %
TOTAL	17 101	17 843	4 %

Source : Ministère de l'Education Nationale et Ministère de la Santé (Enquête Ecole)

Les diplômes d'Etat délivrés en transport et logistique ont progressé moins vite que les titres professionnels (+4 %) en 2013. Leur nombre reste donc de 18 % inférieur à celui des titres. En matière de conduite routière, ce sont même deux fois plus de personnes qui ont été formées par les titres professionnels que par les diplômes.

Comme pour les titres professionnels, on observe une progression du nombre de diplômés Conducteurs livreurs marchandises (+10 %) et en manutention-magasinage (+5 % pour le CAP Agent d'entreposage et de messagerie).

Inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre en 2014

Sont ici présentés les effectifs susceptibles de sortir en 2014 avec un diplôme, un titre professionnel ou un CQP à l'issue de leur formation auprès des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche - et dans les établissements soutenus par eux -, des organismes agréés pour délivrer les CQP de la branche, ainsi qu'à l'AFPA. Il s'agit des effectifs en

formation ayant déjà obtenu en 2014 leur diplôme, titre ou certification au moment de notre enquête auprès des organismes de formation, et des effectifs estimés par ces organismes de formation sur la base des inscrits aux sessions se déroulant éventuellement encore en fin d'année 2014.



Répartition des inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre par famille professionnelle en 2014

Diplôme
d'Etat (DE) ou
Titre Professionnel
(TP) ou CQP

Effectifs,
estimé des diplômés
et certifiés en 2014

Direction-encadrement		
Mastère	DE	20
Master I et II	DE	335
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	TP	60
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI – AFT-IFTIM)	TP	81
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI – AFT-IFTIM)	TP	206
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV– AFT-IFTIM)	TP	19
REL Responsable en logistique (AFT-IFTIM)	TP	126
RTM Responsable du transport multimodal (PROMOTRANS)	TP	104
Certificat de cadre en logistique (PROMOTRANS)	TP	9
MOLI Manager des Opérations de Logistique Internationale (PROMOTRANS)	TP	134
Conduite		
BAC Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	DE	1 201
CAP Conducteur routier « marchandises » (1 et 2 ans)	DE	1 340
CAP Déménageur sur VUL	DE	28
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE	19
CAP Conducteur Livreur Marchandises	DE	152
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE	490
TP Agent de distribution et de livraison de plis, colis et services	TP	27
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	TP	358
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur	TP	5 634
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP	1 797
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs	TP	4 330
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	CQP	385
Exploitation-gestion		
Bac Pro Transport	DE	836
Bac Pro Logistique	DE	2 380
BTS Transport et Prestations logistiques	DE	1 154
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE	1 059
Licences professionnelles (PROMOTRANS)	DE	65
Ecole de Maîtrise du Transport Routier (PROMOTRANS)	TP	228
Technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises	TP	100
TSTL Technicien supérieur transport logistique	TP	258
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV– AFT-IFTIM)	TP	38
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	TP	373
Technicien en logistique d'entrepôt	TP	190
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	TP	65
Manutention-magasinage		
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	DE	840
TP Cariste d'entrepôt	TP	961
TP Agent magasinier	TP	733
TP Préparateur de commandes en entrepôt	TP	1 418
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	CQP	219
Maintenance		
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	DE	125
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option véhicules industriels	DE	181
BTS Après-Vente Automobile option Véhicules Industriels	DE	17
Technicien en Maintenance des Parcs de Véhicules Industriels (PROMOTRANS)	TP	17
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	CQP	154
TOTAL		28 266

Les prévisions relatives au nombre de certifications en transport et logistique délivrées par l'AFPA, les organismes de développement et/ou dispensateurs de

formation de la branche, ou soutenus par eux, et les organismes agréés pour délivrer les CQP de branche, s'orientent vers une baisse de 2 % en 2014.

Formations obligatoires

Sont ici présentés les effectifs en formation obligatoire soutenus par la profession.

Répartition des effectifs en formation obligatoire formés dans les organismes de formation soutenus par la branche

Familles Professionnelles			
Formations d'accès au métier	Effectifs 2013	Formations continues	Effectifs 2013
Direction-encadrement			
Attestations de capacité		Matières dangereuses	1 021
> March +3,5t	1 227		
> March -3,5t	954		
> Voy +9 plcs	123		
> Voy -9 plcs	548		
> Commissionnaire	58		
Conduite			
FIMO ⁽¹⁾		FCO en centre	
> Marchandises	13 923	> Marchandises	49 739
> Voyageurs	2 904	> Voyageurs	4 121
Passerelles vers Marchandises	512	FCO par délégation de compétences (moniteurs)	
		> Marchandises	6 590
		> Voyageurs	1 438
Passerelles vers Voyageurs	1 308	Recyclage formation matières dangereuses	10 991
Auxiliaire ambulancier	2 159	Recyclage permis à points	10 185
Formation initiale matières dangereuses	13 226		
Permis de conduire			
> B	60		
> C, CE, C1	4 911		
> D, DE, D1	825		
Exploitation-gestion			
		Exploitation Matières dangereuses	691
Manutention-magasinage			
CACES débutants	20 787	CACES expérimentés	26 323
Autres			
Conseiller à la sécurité (initiale)	768	Conseiller à la sécurité (recyclage)	241
Homologation des formateurs	215	Formation de formateurs	47
TOTAL			175 895

Source : AFPA, AFT, AIFC, Promotrans.

⁽¹⁾ Formation effectuée à l'AFPA, dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans ou soutenus par la profession (compte propre et compte d'autrui).

Le volume de FIMO et FCO dispensées dans les organismes de formation de la branche et à l'AFPA s'est rétracté respectivement de 11 % et 7 % en 2013.



Ensemble des attestations de capacité professionnelle délivrées

2012

	Examen	Expérience profess.	Equivalence diplôme (direct ou avec stage)	Total
Marchandises >=3,5t	559	674	2 542	3 775
Marchandises <3,5t	471	102	29	602
Voyageurs >=9pl	108	133	1 553	1 794
Voyageurs <9pl	248	169	-	417
Commissionnaires	77	104	1 751	1 932

2013

	Examen	Expérience profess.	Equivalence diplôme (direct ou avec stage)	Total
Marchandises >= 3,5t	840	214	1 759	2 813
Marchandises < 3,5t	1 956	107	46	2 109
Voyageurs >= 9pl	213	101	788	1 102
Voyageurs < 9pl	1 038	133	-	1 129
Commissionnaires	79	89	1 661	1 829

Source : Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie

Le « paquet routier » instauré par décret en décembre 2011 a modifié les conditions d'accès à la profession. Avec la suppression progressive de la voie de l'expérience pour l'attestation de capacité Marchandises +3,5t et Voyageurs +9 places, et l'instauration de listes restreintes pour l'équivalence par les diplômes, les candidats aux postes de gestionnaires de transport sont incités à s'orienter vers l'examen : le nombre d'attestataires Voyageurs +9 places par l'examen a doublé entre 2012 et 2013, et celui des attestataires Marchandises +3,5 tonnes a été multiplié par 1,5. Néanmoins, une large majorité d'attestations de capacité est encore délivrée par les diplômes.

Le « paquet routier » a également instauré une obligation de capacité professionnelle spécifique pour les entreprises utilisant uniquement des véhicules d'au plus 9 places conducteur compris. En 2013, un millier de candidats ont réussi l'examen - qui sanctionne une formation de quatre semaines -, soit quatre fois plus qu'en 2012.

Côté Marchandises, un examen a également été mis en place en juillet 2012 pour délivrer les attestations de capacité Transport léger à l'issue d'une formation de 105 heures. Le nombre de reçus a été multiplié par quatre en 2013.



Formations continues (hors formations obligatoires)

Sont ici présentés les effectifs en formation continue – ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme d'Etat

ou d'un titre – dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans.

Répartition des effectifs en formation continue par famille professionnelle en 2014 (hors formations obligatoires)

Familles Professionnelles

	Effectifs en formation continue
Direction-encadrement	3 889
Conduite	9 171
Exploitation-gestion	876
Manutention-magasinerie	4 924
Maintenance	1 123
Autres	20 399
Total	40 382

Source : AIFC, Promotrans

Le nombre de personnes ayant suivi auprès de l'AIFC ou de Promotrans une formation de perfectionnement, sans caractère obligatoire, et ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme ou d'un titre professionnel, a fléchi de 5 % en 2013.

> Utilisation des dispositifs de formation

Sont ici présentés les effectifs en apprentissage dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ainsi que les effectifs communiqués par l'OPCA-TRANSPORTS pour les salariés des établissements de la branche conventionnelle qui ont réalisé en 2014 leur formation dans le cadre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du plan de formation, du DIF, et de la VAE. Il convient de préciser que les chiffres OPCA-TRANSPORTS reprennent les effectifs formés - sur ces dispositifs - par les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation

de la branche (chiffres déjà inclus dans la rubrique précédente), mais englobent également les actions réalisées par les autres opérateurs qui interviennent sur ces formations. En ce qui concerne la VAE, sont également distingués les candidats accompagnés par l'AFT, PROMOTRANS, l'AFPA, ainsi que l'ensemble des candidats à la VAE sur les titres professionnels et diplômes d'Etat des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE. Sont aussi présentés les effectifs de tuteurs, toutes catégories confondues, formés dans la branche conventionnelle.

Apprentissage

Sont ici présentées les statistiques sur l'apprentissage soutenu par l'AFT et Promotrans, que ce soit dans les Centres de Formation des Apprentis (CFA),

les établissements de l'Education Nationale ou de l'enseignement supérieur.



Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle en 2013

	Effectifs inscrits en 1 ^{ère} année d'apprentissage au 31.12.2013	Effectifs inscrits en dernière année d'apprentissage au 31.12.2013	Effectifs totaux en apprentissage au 31 décembre 2013 (1 ^{ère} , 2 ^e , 3 ^e année)	Nombre de diplômes ou titres délivrés par la voie de l'apprentissage en 2013
Direction Encadrement	348	368	313	416
Conduite	1 001	1 011	1 350	921
Exploitation-gestion	770	1 242	2 354	1 033
Manutention-magasiner	147	162	232	180
Maintenance	115	136	178	285
Total	2 381	2 919	4 427	2 835

Source : AFT, Promotrans

Davantage de diplômes ou de titres ont été délivrés en 2013 par la voie de l'apprentissage (+29 %). Néanmoins, leur nombre en première année d'apprentissage a décliné de 7 % la même année.

En 2013, 38 % des apprentis des CFA de l'AFT ou Promotrans, ou des établissements qu'ils soutiennent, étaient en contrat dans des entreprises de transport de la CCNTR.

Professionnalisation

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2013

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasiner	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	918	1 265	200	28	686	3 097
Voyageurs	664	147	1	16	76	904
Transport sanitaire	99	27	0	0	8	134
Total	1 681	1 439	201	44	770	4 135

Source : OPCA-TRANSPORTS

Dont % de Contrats de professionnalisation en CDI

	CDI
MAR	11 %
TRV	16 %
TRS	28 %
Total	12 %

Source : OPCA-TRANSPORTS

Le nombre de contrats de professionnalisation dans les établissements de la branche a baissé de 13 % en 2013. Cette baisse concerne tous les secteurs d'activité et elle est même plus prononcée dans le transport de personnes (-19 %) que le transport de marchandises

(-11 %). Néanmoins, dans le transport de personnes, les contrats de professionnalisation signés sont plus fréquemment des CDI [jusqu'à 28 % dans le transport sanitaire] que dans le transport de marchandises (11 %).

Evolution de l'utilisation des dispositifs de recrutement par la formation

	2012	2013
Contrats de professionnalisation	4 754	4 135
POE individuelles	829	1 274
POE collectives	765	912
Apprentissage^(*)	1 824	1 662
Total	8 172	7 983

Source : AFT, Promotrans, OPCA-TRANSPORTS

(*) Apprenis des CFA des organismes de branche et des établissements qu'ils soutiennent en contrat dans des entreprises de transport

L'accroissement des POE individuelles et collectives en 2013 n'a pas compensé la diminution du recours aux contrats de professionnalisation et aux contrats d'apprentissage : la baisse du nombre de recrutements de jeunes dans les entreprises de la branche a eu pour corollaire une réduction de l'utilisation globale des dispositifs de recrutement par la formation.

Périodes de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2013

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1 114	189	16	2	690	2 011
Voyageurs	364	11	1	8	83	467
Transport sanitaire	303	2	0	0	68	373
Total	1 781	202	17	10	841	2 851

Source : OPCA-TRANSPORTS

Le nombre de périodes de professionnalisation s'est contracté de 3 % en 2013, après -17 % en 2012. Environ

30 % de ces formations ont trait à des domaines non spécifiques au transport et à la logistique.

Plan de formation

Plan de formation – de 10 salariés par famille professionnelle et activité en 2013

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	6 520	2 040	961	40	2 460	12 021
Voyageurs	720	211	2	6	463	1 402
Transport sanitaire	908	470	0	0	759	2 137
Total	8 148	2 721	963	46	3 682	15 560

Source : OPCA-TRANSPORTS

Plan de formation 10 salariés et + par famille professionnelle et activité en 2013

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	33 059	8 656	7 707	422	20 749	70 593
Voyageurs	6 499	1 030	55	120	3 441	11 145
Transport sanitaire	1 275	529	7	1	1 685	3 497
Total	40 833	10 215	7 769	543	25 875	85 235

Source : OPCA-TRANSPORTS



Les formations dans le cadre du plan de formation ont progressé de 21 % dans les établissements de moins de 10 salariés, et de 29 % dans les autres. Les salariés de toutes les familles professionnelles et de tous les secteurs d'activité ont bénéficié de cette augmentation. Néanmoins, les versements à l'OPCA-TRANSPORTS au titre du plan +10 sont volontaires (le plan +10 est une contribution dont le versement à l'OPCA-TRANSPORTS n'a aucun caractère obligatoire) : 75 % des entreprises

de 10 salariés et plus sont adhérentes à l'OPCA-TRANSPORTS, soit 63 % des effectifs salariés des entreprises de cette classe de taille. Les formations prises en charge en 2013 pour des salariés des entreprises de 10 salariés et plus qui versent tout ou partie de leur plan de formation à l'OPCA-TRANSPORTS ne sont pas ici exhaustives.

Tutorat

Effectifs de tuteurs formés par activité

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Marchandises	781	379	351	383	1 306	1 432
Voyageurs	181	161	107	131	216	287
Transport sanitaire	52	38	38	40	167	84
Total	1 014	578	496	554	1 689	1 803

Source : OPCA-TRANSPORTS

Sont ici présentés les effectifs de tuteurs formés au titre de l'accompagnement des contrats de professionnalisation dans les entreprises de la branche des transports routiers et activités auxiliaires des transports. L'augmentation du nombre de tuteurs formés

depuis 2012 correspond au développement des formations en ligne T-Tutorat par l'OPCA-TRANSPORTS : ainsi, en 2013, 70 % des formations de tuteurs de la branche financées par l'OPCA-TRANSPORTS sont dispensées dans le cadre de T-Tutorat.

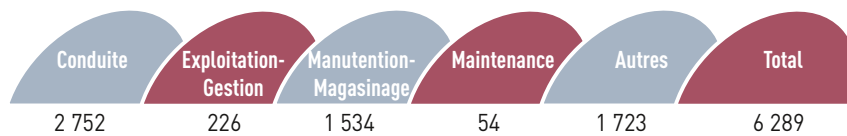
Droit Individuel à la Formation (DIF)

Droit Individuel à la Formation (DIF) prioritaire par famille professionnelle et activité en 2013

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	6 785	1 660	810	27	12 980	22 262
Voyageurs	1 701	205	1	0	1 487	3 394
Transport sanitaire	213	99	1	0	436	749
Total	8 699	1 964	812	27	14 903	26 405

Source : OPCA-TRANSPORTS

Droit Individuel à la Formation (DIF) portable par famille professionnelle



Source : OPCA-TRANSPORTS

Plus de 26 000 salariés de la branche ont fait valoir en 2013 leur Droit Individuel à la Formation, soit 34 % de plus qu'en 2012, auxquels s'ajoutent plus de 6 000 anciens salariés d'établissements de la branche qui ont utilisé les heures DIF portables : la portabilité du DIF s'applique à toute rupture de contrat de travail

effective depuis le 26 novembre 2009 ; le crédit d'heures DIF acquis et non utilisé au moment de la rupture du contrat de travail peut être utilisé pendant la période de préavis, ou après la rupture du contrat de travail en tant que demandeur d'emploi ou salarié auprès du nouvel employeur.

Durée moyenne des stages en 2013 dans les entreprises de moins de 10 salariés

		Durée moyenne des stages (en heures)			Taux d'accès à la formation (en %) dans le cadre du plan de formation
Codes NAF REV-2	Libellé	Périodes de professionnalisation	Plan de formation	DIF	
Transport Routier de Marchandises TRM					
4941A	Transports routiers de fret interurbains	257	31	24	18 %
4941B	Transports routiers de fret de proximité	245	32	24	14 %
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	217	27	34	9 %
8010Z	Activités de sécurité privée	-	-	-	
Transport Routier de Voyageurs TRV					
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	220	30	20	19 %
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	213	30	19	14 %
Déménagement DEM					
4942Z	Déménagement	238	29	33	13 %
Location LOC					
4941C	Location de camions avec chauffeur	218	32	16	18 %
7712Z	Location et location-bail de camions	239	33	34	17 %
Auxiliaires de Transport AUX					
5229A	Messagerie, fret express	191	31	30	8 %
5229B	Affrètement et organisation des transports	242	23	29	17 %
Prestataires logistiques PRL					
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	166	19	19	15 %
Transport Sanitaire TRS					
8690A	Ambulances	461	29	34	12 %

Source : OPCA-TRANSPORTS

Taux d'accès à la formation : ratio du nombre de stagiaires rapporté à l'effectif salarié.

Durée moyenne des stages : nombre total d'heures de stage rapporté au nombre de salariés ayant suivi au moins un stage.



La durée moyenne des formations dans le cadre du DIF est comprise, selon les secteurs d'activité, entre 16 heures et 34 heures. Pour les périodes de professionnalisation, elle fluctue de 191 heures dans la messagerie et fret express à 461 heures dans le transport sanitaire. La messagerie et fret express est l'un des secteurs où le taux d'accès à la formation dans le cadre du plan de formation est le plus bas (8 %) dans les établissements de moins de 10 salariés. Pour les

établissements de 10 salariés et plus, une exploitation des déclarations fiscales 24-83 met en évidence qu'en 2011 et 2012, le secteur du transport sanitaire est celui pour lequel le taux de participation financière est le plus faible (inférieur à 1,5 %) et où la proportion de salariés bénéficiant de formations dans le cadre du plan est la plus basse (taux d'accès à la formation inférieur à 10 %).

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

VAE à l'AFPA, l'AFT et Promotrans en 2013

	Candidats accompagnés (Promotrans et AFT)	Candidats présentés (AFPA)	Validations partielles (AFPA et Promotrans)	Validations totales (AFPA et Promotrans)
Direction-encadrement	24			
Conduite	43	110		89
Exploitation-gestion	23	80	12	54
Manutention-magasinage	14	136	3	122
Total	104	326	15	265

Source : AFPA, AFT, Promotrans

Les organismes de branche ont accompagné moins de candidats à la VAE qu'en 2012 (-46 %).

Accompagnements de VAE financés par l'OPCA-TRANSPORTS

	2009	2010	2011	2012	2013
Marchandises	39	137	16	32	196
Voyageurs	24	51	1	3	28
Transport sanitaire	2	1	1		2
Total	64	189	18	35	226

Source : OPCA-TRANSPORTS

En 2013, l'OPCA-TRANSPORTS a soutenu l'accompagnement de 226 candidats à la VAE, contre 35 en 2012, accompagnement qui a pu être effectué par les organismes de branche, mais aussi d'autres organismes.

VAE sur les diplômes

	2012			2013		
	Présentés	Validations partielles	Validations totales	Présentés	Validations partielles	Validations totales
Conduite						
CAP Conducteur routier «marchandises»	11	0	10	13	0	13
(CAP) Conducteur livreur de marchandises	6	2	3	4	2	2
(CAP) Déménageur professionnel	2	0	2			
(CAP) Déménageur sur véhicule utilitaire léger	0	0	0	0	0	0
(CAP) Agent d'accueil et de conduite routière - transport de voyageurs	42	0	41	20	2	18
(BEP) Conduite et services dans le transport routier	1	1	0			
(BAC PRO) Conducteur transport routier marchandises	2	1	1	26	6	19
Diplôme d'Etat d'ambulancier	22	21		68	14	
Exploitation-Gestion						
(BEP) Logistique et transport	20	4	14	12	1	11
(BAC PRO) Exploitation des transports	12	2	9			
(BAC PRO) Transport	13	0	12	19	5	12
(BAC PRO) Logistique	239	28	188	296	31	239
(BTS) Transport	65	8	45			
(BTS) Transport et prestation logistiques	6	2	3	102	14	76
Manutention-magasinage						
(CAP) Agent d'entreposage et de messagerie	49	0	48	55	4	48
Maintenance						
(CAP) Maintenance des véhicules automobiles option véhicules industriels	2	0	2	7	1	6
(BAC PRO) Maintenance de véhicules automobiles option : véhicules industriels	5	0	5	21	3	17
(BTS) Après vente automobile option véhicules industriels			9	1	6	
TOTAL	475	48	383	584	70	467

Source : Ministère de l'éducation nationale et Ministère de la santé (DREES)

Les validations sur les diplômes d'Etat transport-logistique ont bondi de plus de 20 % en 2013. La moitié des postulants visaient un diplôme de Bac Pro Logistique.



VAE sur les titres professionnels dans l'ensemble des centres (validations totales)

	2012		2013	
	présentés	admis	présentés	admis
Conduite				
Conducteur(trice)-livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	4	4	12	12
Conducteur(trice) transport routier marchandises sur porteur	58	34	32	18
Conducteur(trice) du transport routier tous véhicules	54	34	33	27
Conducteur(trice) transport routier interurbain de voyageurs	79	54	50	34
Exploitation-gestion				
Assistant(e) d'exploitation en transport	5	4	0	0
Technicien(ne) d'exploit. transport terrestre marchandises	21	8	6	2
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	25	18	32	26
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transitaire aérien et maritime	23	13	3	1
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transport terrestre	38	35	63	50
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistiques	28	14	16	11
Technicien(ne) supérieur(e) en transports de personnes	5	4	2	2
Manutention-magasinage				
Cariste d'entrepôt	104	90	44	40
Agent(e) magasinier(ère)	44	40	54	49
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	78	74	53	41
TOTAL	566	426	400	313

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

En revanche, le nombre de personnes qui se sont présentées à la validation des acquis de l'expérience par un titre professionnel en transport et logistique a été divisé par 1,8 en 2013.

Le titre de cariste d'entrepôt en particulier a été moins recherché par la VAE.



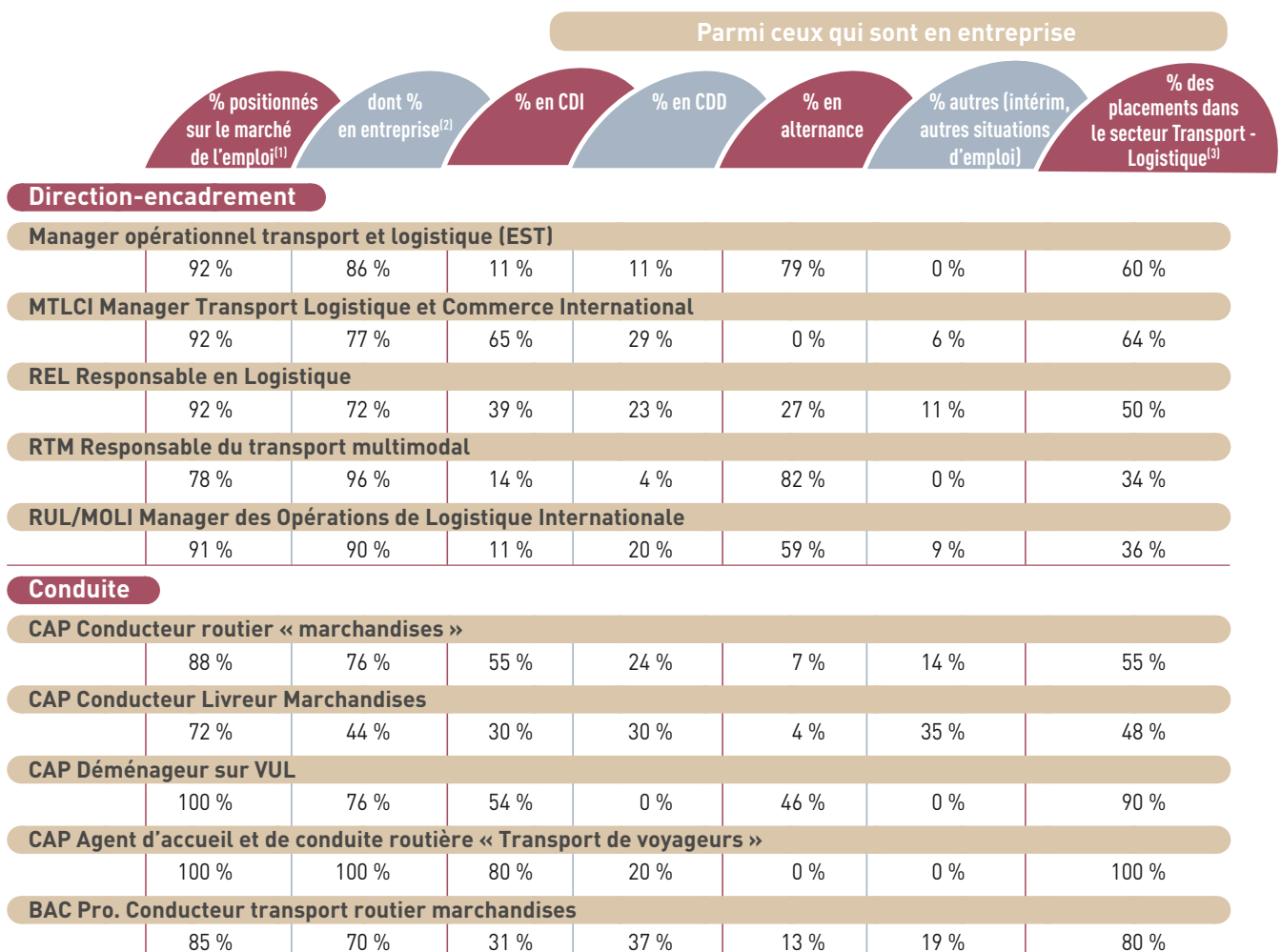
Insertion professionnelle

Situation professionnelle des jeunes issus des CFA de la branche et des écoles et établissements soutenus

Promotrans et l'Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif (UACSE) de l'AFT réalisent une enquête annuelle sur le devenir des jeunes après un enseignement en transport et logistique dispensé au sein de leurs CFA (Centre de Formation d'Apprentis), des écoles, et des

lycées professionnels qu'ils soutiennent dans le cadre de la Convention générale de coopération avec l'Education Nationale. Les sortants de formation sont interrogés six mois après la fin de leur formation. 5 021 questionnaires complétés ont été retournés en 2013.

Situation des jeunes au moment de l'enquête





Suite du tableau

Parmi ceux qui sont en entreprise

	% positionnés sur le marché de l'emploi ⁽¹⁾	dont % en entreprise ⁽²⁾	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (intérim, autres situations d'emploi)	% des placements dans le secteur Transport - Logistique ⁽³⁾
Exploitation-gestion							
BAC Pro. Transport							
	58 %	73 %	25 %	17 %	46 %	13 %	79 %
BAC Pro. Logistique							
	70 %	61 %	15 %	18 %	34 %	28 %	43 %
BTS Transport et Prestations Logistiques							
	81 %	75 %	29 %	19 %	40 %	12 %	66 %
Licence pro conception et pilotage de la chaîne transport marchandises							
	100 %	67 %	25 %	0 %	75 %	0 %	0 %
Licence pro transport de Voyageurs							
	100 %	86 %	33 %	17 %	50 %	0 %	0 %
TSTL Technicien supérieur transport logistique							
	88 %	73 %	63 %	13 %	25 %	0 %	73 %
TSMEL							
	96 %	77 %	31 %	17 %	35 %	17 %	37 %
Manutention-magasinerie							
CAP Agent d'entreposage et messagerie							
	61 %	42 %	13 %	17 %	50 %	20 %	50 %
Maintenance							
CAP Maintenance des véhicules, option véhicules industriels							
	90 %	67 %	18 %	5 %	71 %	5 %	22 %
BAC Pro. Maintenance des véhicules, option VI							
	91 %	79 %	27 %	7 %	54 %	11 %	19 %
BTS Après-vente automobile							
	89 %	100 %	63 %	0 %	38 %	0 %	0 %
TOTAL	78 %	70 %	32 %	21 %	30 %	16 %	56 %

(1) personnes positionnées sur le marché de l'emploi : en emploi (y compris alternance) ou demandeur d'emploi

(2) personnes en emploi (y compris alternance) parmi celles positionnées sur le marché du travail

(3) entendu dans un sens plus large que le champ conventionnel

Source : AFT (UACSE), Promotrans

Environ six mois après avoir terminé leur formation en transport ou logistique dans les CFA des organismes de branche, ou les établissements qu'ils soutiennent (notamment des sections des lycées de l'Education Nationale), 78 % des sortants se sont positionnés sur le marché du travail (contre 82 % des sortants en 2012), et parmi eux 70 % ont un contrat avec une entreprise (contre 80 % d'entre eux en 2012).

Ainsi, dans un contexte économique incertain, d'une part la poursuite d'études est apparue aux jeunes comme davantage garante de sécurité, et d'autre part la proportion de demandeurs d'emploi s'est accrue (23 % de l'ensemble des sortants en 2013, après 16 % en 2012).

Parmi les jeunes en emploi, un tiers sont en contrat à durée indéterminée, comme un an auparavant.

Les formations pour lesquelles les placements sont les moins bons sont :

- Le CAP Agent d'entrepôt et de messagerie : les recruteurs leur préféreraient en effet des titulaires d'un Bac Pro logistique ou de titres professionnels en logistique de niveau V.
- Le Bac Pro Transport : cette formation s'inscrivait auparavant dans la continuité d'un BEP CSTR

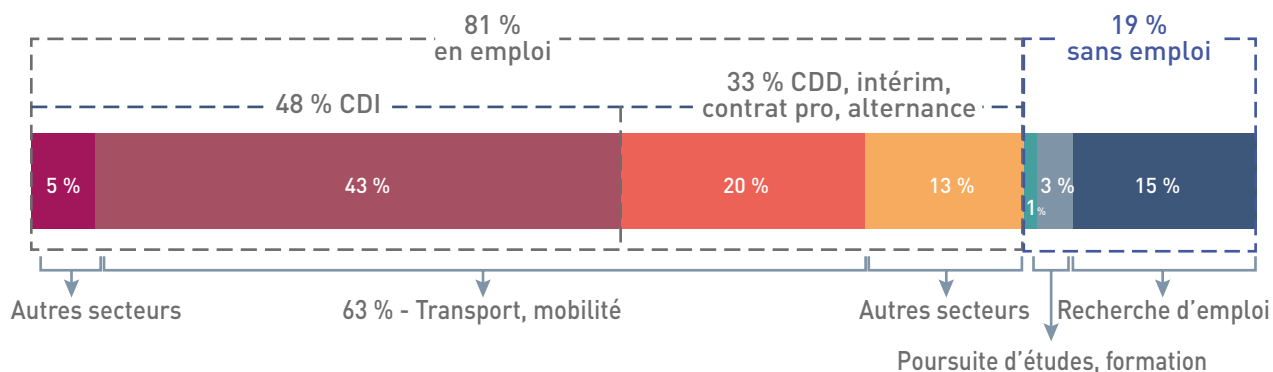
(désormais supprimé), au cours duquel les jeunes passaient leurs permis ; ils s'inséraient alors rapidement sur des emplois stables. Désormais, sans permis et trop jeunes pour manager des équipes, leurs perspectives de placement sont meilleures à l'issue d'une poursuite d'études, d'autant que les exploitants transport sont recrutés de manière privilégiée à Bac +2.

Insertion professionnelle après un contrat de professionnalisation, un CSP ou une POEI

Depuis début 2014, l'OPCA-TRANSPORTS réalise des enquêtes qualité à destination des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou d'une préparation

opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI). Ces enquêtes portent sur le taux d'accès à l'emploi des bénéficiaires six mois après la fin de la formation et le taux de réussite aux formations.

Situation professionnelle six mois après la fin d'un contrat de professionnalisation



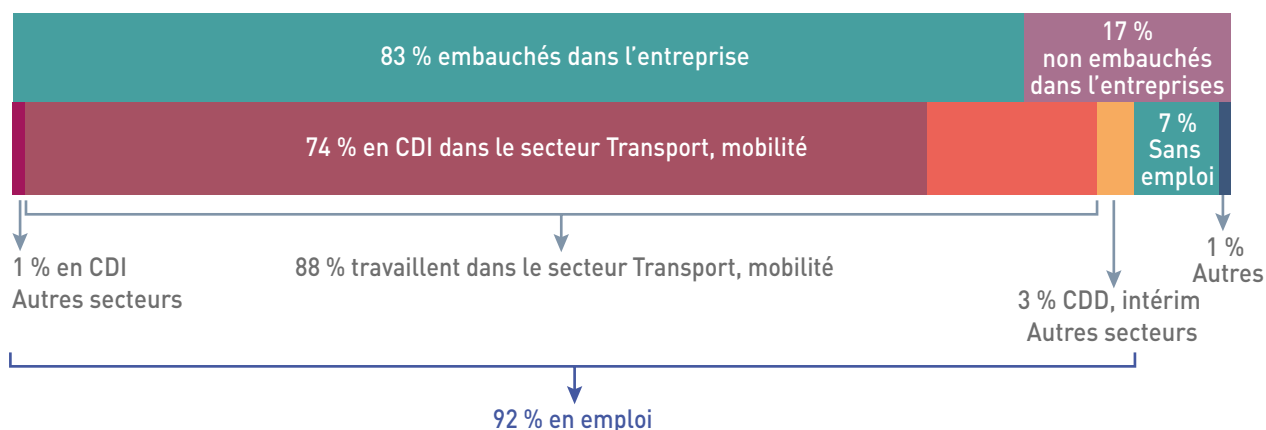
Source : OPCA-TRANSPORTS

Concernant les formations terminées au deuxième semestre 2013, 81 % des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation sont en emploi six mois après la fin de leur contrat ; 48 % sont en CDI et 33 % ont un autre type de contrat (CDD, intérim, Contrat Pro...). 63 % des bénéficiaires sont en emploi dans les métiers du transport et de la mobilité.

De plus, 9 personnes enquêtées sur 10 ont obtenu leur diplôme, titre ou certificat à l'issue du contrat de professionnalisation.



Situation professionnelle six mois après la fin d'une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle

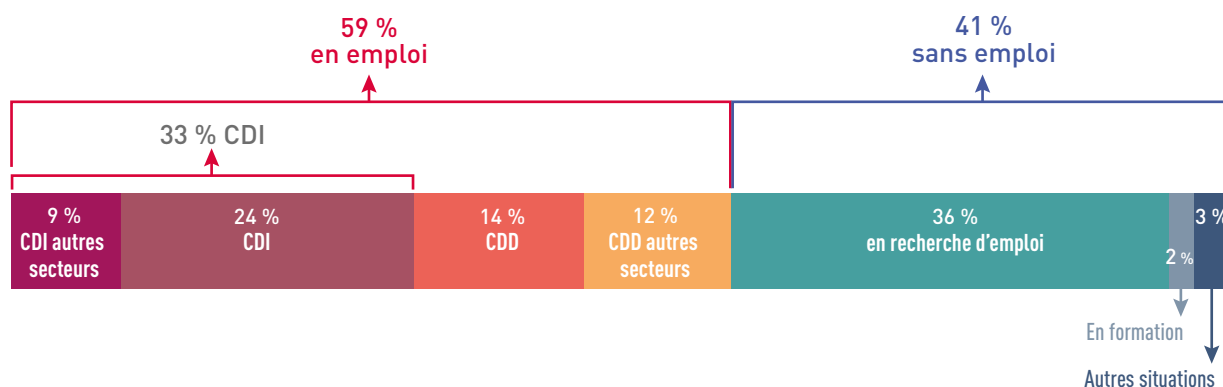


Source : OPCA-TRANSPORTS

92 % des bénéficiaires d'une POEI terminée au second semestre 2013 sont en emploi six mois après la fin de leur formation ; 75 % sont en CDI et 17 % ont un autre type de contrat (CDD, intérim contrat Pro...). 88 % des bénéficiaires sont en emploi dans les métiers du transport et de la mobilité.

Par ailleurs, 9 répondants sur 10 ont obtenu leur diplôme, titre ou certification dans le cadre de la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle.

Situation professionnelle six mois après la fin d'un contrat de sécurisation professionnelle



59 % des bénéficiaires d'un CSP terminé au second semestre 2013 sont en emploi six mois après la fin de leur contrat ; 33 % sont en CDI (dont gérant, créateur et repreneur d'entreprise) et 26 % en CDD. 38 % des bénéficiaires sont en emploi dans les métiers du transport et de la mobilité.

De plus, un répondant sur deux a validé sa formation par un diplôme, un titre ou un certificat ; un sur trois l'a validée par une attestation de réussite.

Contexte économique général

La reprise économique française continue de se faire attendre : le produit intérieur brut (PIB) a crû de 0,4 % au cours des trois premiers trimestres 2014 d'après l'INSEE, et il est attendu que la croissance du PIB sur l'ensemble de l'année ne s'éloigne guère de ces +0,4 %, soit comme en 2013 et 2012.

La production des principales branches utilisatrices des transports (agriculture, industrie manufacturière, construction et commerce) est en baisse de 0,6 % en 2013 (après -1,4 % en 2012). L'activité dans le commerce de détail (commerce, réparation d'automobiles et de motocycles) est stable en 2013, comme en 2012, mais la production industrielle en volume a reculé de 0,5 % en 2013 (après -1,5 % en 2012), et celle de la construction de 1,4 % (après -1,7 % en 2012). Au premier semestre 2014, les tendances pour ces deux derniers secteurs se sont encore accentuées défavorablement, avec une baisse de 0,4 % de la production de biens et de 3,1 % de la construction.

Le transport intérieur routier de marchandises progresse de 1,0 %, et le transport sous pavillon français est quasi stable (-0,1 %, -2,9 % en moyenne annuelle depuis 2008). Cependant, le transport pour compte d'autrui (54 % du transport routier) se replie de 2,1 % (-4,0 % en moyenne annuelle depuis 2008). En effet, le transport pour compte propre (11 % du transport routier) repart à la hausse (+7,3 %), retrouvant la tendance commencée après 2008 mais interrompue en 2012 (+1,5 % en moyenne annuelle depuis 2008).

Le compte d'autrui continue d'ailleurs de se replier aux 1^{er} et 2^e trimestres 2014 (respectivement -2 % et -0,6 %), dans un contexte de décroissance du transport routier intérieur sous pavillon français (-2,3 % au 1^{er} trimestre et -1,1 % au 2^e trimestre).

Les types de produits transportés par le pavillon français évoluent, avec plus de produits manufacturés en conteneurs, et moins de matériaux de construction.

En contrepoint, les services de logistique, messagerie et fret express, progressent de 2,4 % en 2013, mais l'activité d'entreposage recule de 2,3 %.

Alors que le transport ferroviaire longue distance diminue (-1,2 %), le transport en autocars interurbains progresse de +2,4 % en 2013, soutenu par le financement des administrations publiques.

Au 1^{er} semestre 2014, les effectifs salariés dans le transport routier de fret ont baissé de 0,1 % (soit -400 emplois), ceux de l'entreposage et des services auxiliaires sont restés stables, tandis que l'emploi salarié dans les transports terrestres de voyageurs non ferroviaires reste bien orienté (+1,3 %).

Sources :

Les Comptes de la Nation en 2013, INSEE Première, mai 2014
Les comptes des transports en 2013, CGDD/SOeS, juillet 2014
Comptes nationaux trimestriels, INSEE Conjoncture, novembre 2014
Chiffres et Statistiques, CGDD/SOeS, n°569, octobre 2014
Chiffres et Statistiques, CGDD/SOeS, n°570, octobre 2014





Prospective

Prévisions d'emploi

Evolution des effectifs 2014 par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

	Augmentation	Stabilisation	Diminution	Ne se prononce pas
Direction	1 %	83 %	5 %	11 %
Gestion	2 %	82 %	4 %	13 %
Vente-Achats	2 %	77 %	4 %	16 %
Exploitation	6 %	74 %	5 %	14 %
Manutention/Magasinage	5 %	71 %	5 %	19 %
Conduite	18 %	62 %	7 %	13 %
Maintenance	2 %	75 %	5 %	18 %
Interprofessionnel	1 %	73 %	4 %	22 %
Ensemble	6 %	74 %	5 %	15 %

Source : Enquête Tableau de bord

La famille professionnelle Conduite est la seule pour laquelle le nombre d'employeurs - interrogés courant 2014 - qui anticipent une augmentation des effectifs en 2014 est plus élevé que le nombre de ceux anticipant

une baisse sur la période. A noter que les prévisions 2015 par famille professionnelle sont orientées sensiblement de la même manière.

Evolution des effectifs 2014 par activité (en pourcentage d'établissements)

	Augmentation	Stabilisation	Diminution	Ne se prononce pas
TRM	5 %	74 %	6 %	14 %
TRV	8 %	67 %	3 %	22 %
DEM	6 %	81 %	2 %	11 %
LOC	5 %	82 %	3 %	9 %
AUX	7 %	75 %	5 %	13 %
PRL	8 %	70 %	4 %	19 %
TRS	5 %	76 %	2 %	17 %
Total	6 %	74 %	5 %	15 %

Source : Enquête Tableau de bord

En fait, le TRM est le seul secteur de la branche où les employeurs sont plus nombreux à prévoir une diminution des effectifs sur l'ensemble de l'année 2014 que leur augmentation.

Différentiel entre le % d'établissements anticipant une hausse des effectifs et ceux prévoyant une baisse

	2014	2015
TRM	-1 %	-2 %
TRV	5 %	0 %
DEM	4 %	2 %
LOC	2 %	1 %
AUX	1 %	-1 %
PRL	4 %	4 %
TRS	3 %	0 %
Total	1 %	-1 %

Source : Enquête Tableau de bord

Les pronostics s'avèrent relativement plus optimistes cette année pour 2014 qu'ils ne l'étaient il y a un an pour 2013 et 2014, en particulier pour la LOC, les PRL, le DEM.

Pour 2015, les prévisions d'emploi sont défavorablement orientées pour le TRM et les AUX. Néanmoins, 46 % des répondants ne se sont pas prononcés à cette échéance.

Prévisions de recrutements

Répartition des établissements ayant des projets de recrutement en 2014 par activité

	Nombre d'établissements	En % des établissements avec salariés
TRM	6 340	28 %
TRV	1 743	47 %
DEM	402	29 %
LOC	314	28 %
AUX	1 644	38 %
PRL	371	31 %
TRS	1 867	35 %
Total	12 680	32 %

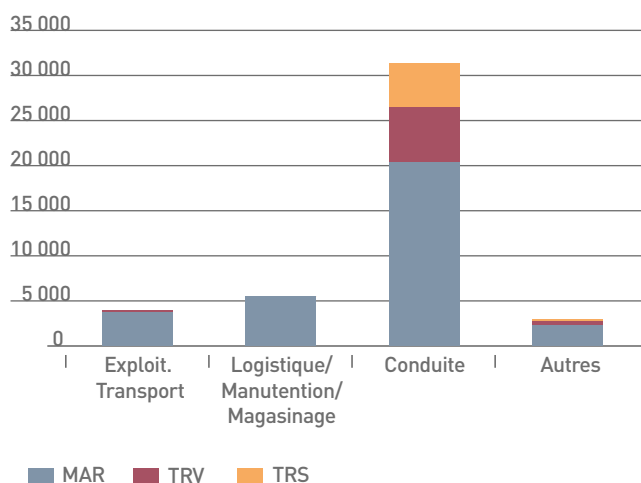
Source : Enquête Tableau de bord

47 % des établissements du transport routier de voyageurs ont déclaré au cours de l'enquête avoir des projets de recrutement en 2014, contre 28 % des établissements du transport routier de marchandises.





Répartition des projets de recrutements 2014 par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord

Les projets de recrutements se concentrent sur la conduite (71 %) et la famille professionnelle logistique/manutention/magasinage (13 %).

Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

	2012	2013	2014
TRM	22 %	18 %	17 %
TRV	46 %	36 %	41 %
DEM	42 %	27 %	33 %
LOC	32 %	25 %	26 %
AUX	19 %	15 %	19 %
PRL	20 %	15 %	25 %
TRS	26 %	28 %	28 %
Total	25 %	21 %	22 %

Source : Enquête Tableau de bord

La proportion d'employeurs déclarant éprouver des difficultés de recrutement progresse, ou reste stable, en 2014 pour chacun des secteurs d'activité de la branche, excepté le TRM.

Estimations des effectifs au 31/12/2014

Effectifs estimés au 31/12/2014 par famille professionnelle

Dénominations	Clé de répartition	Estimation des effectifs fin 2014
DIRECTION	3,0 %	19 560
GESTION	4,7 %	31 150
VENTES/ACHATS	1,4 %	9 100
TECHNIQUES D'EXPLOITATION	8,3 %	54 530
MANUTENTION/MAGASINAGE	10,8 %	71 190
CONDUITE	67,6 %	444 950
TRANSPORT DE PERSONNES	19,4 %	127 460
- Transport de voyageurs	12,3 %	80 890
- Transport sanitaire	7,1 %	46 570
TRANSPORT DE MARCHANDISES	48,2 %	317 490
MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES MATERIELS	2,4 %	16 030
INTERPROFESSIONNEL	1,8 %	11 820
TOTAL	100,0 %	658 330

L'Observatoire estime que les effectifs de la branche au sens de la CCNTR ont évolué de 0,5 % au cours de l'année 2014 (+3 600 salariés), ce qui porterait le nombre total de salariés à 658 330 exerçant fin 2014

leur activité dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires du transport. L'emploi serait soutenu par le transport routier de voyageurs, le transport sanitaire et les prestataires logistiques.



**OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)**

66, avenue du Maine
75014 Paris
www.optl.fr
optl@optl.fr